

**Bell SA**  
**Rapport annuel**

---

14



## Corporate Governance

- 2 — Structure du groupe  
Organigramme
- 3 — Structure du capital et droits des actionnaires  
Conseil d'administration
- 4 — Membres du conseil d'administration
- 6 — Organisation interne et réglementation des compétences
- 7 — Instruments d'information et de contrôle
- 9 — Membres de la direction générale de Bell SA
- 10 — Droits de participation des actionnaires  
Clause de contrôle des changements  
Organe de révision
- 11 — Politique d'information

## Rapport de rémunération

- 12 — Remarques préliminaires  
Bases et éléments des rémunérations  
Le comité de rémunération
- 13 — Le conseil d'administration  
La direction générale
- 14 — Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil  
d'administration, de la direction générale et à leurs proches
- 15 — Rémunérations en 2014
- 16 — Rapport de l'organe de révision sur la rémunération

## Bell en chiffres

### Rapport financier

- 18 — Rapport financier
- 22 — Groupe Bell
- 48 — Bell SA
  
- 52 — Contacts / Impressum

Le Rapport de gestion 2014 se compose de la partie Rapport annuel 2014 et du Profil de l'entreprise 2014. Ces deux parties sont disponibles sous forme de publications séparées et peuvent également être téléchargées sur [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com).

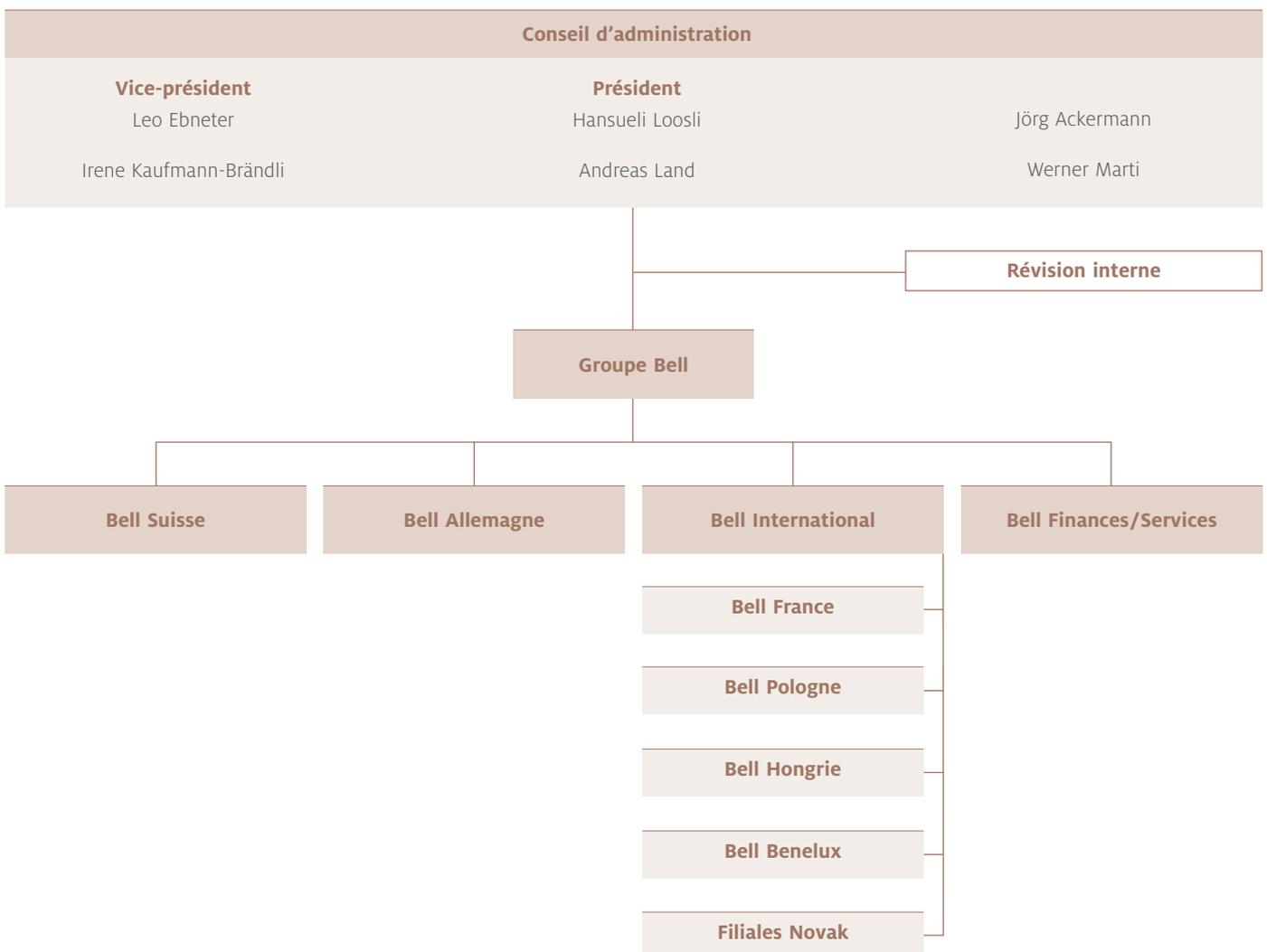
# Corporate Governance

Bell SA se réfère aux lignes générales de conduite du « Swiss Code of Best Practice » d'économiesuisse et applique les principes de la Directive concernant les informations relatives au gouvernement d'entreprise (Directive Corporate Governance, DCG) de la Bourse suisse SWX. Les disciplines et règles de Bell SA dans ce domaine sont ancrées dans la loi, dans les statuts de la société ainsi que dans les règlements commercial et d'organisation. Les statuts, ainsi que les règlements organisationnels et commerciaux sont régulièrement vérifiés par le conseil d'administration et adaptés aux exigences.

## Structure du groupe

Le groupe Bell ne détient pas de participations dans des sociétés cotées et il n'existe aucune participation croisée. La récapitulation des participations est publiée en page 44.

## Organigramme



Les statuts de Bell SA peuvent également être consultés sur son site Internet, rubrique [www.bellfoodgroup.com/statuts](http://www.bellfoodgroup.com/statuts). Un extrait du règlement commercial et d'organisation est à disposition sur [www.bellfoodgroup.com/organisation-fr](http://www.bellfoodgroup.com/organisation-fr).

Sans mention contraire, les indications sont au 31.12.2014.

L'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) entrée en vigueur au 1.1.2014 a été prise en compte dans le présent rapport annuel et un rapport de rémunération séparé a été rédigé. Il remplace toutes les informations précédentes au chapitre Corporate Governance.

## Structure du capital et droits des actionnaires

### Actionnaires principaux

Voir page 43.

### Structure du capital

La société n'a pas de prêts convertibles, d'options ou de bons de jouissance en cours. Le capital-actions de la société est entièrement libéré et s'élève à CHF 2'000'000. Il existe 400'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5 chacune. Les actions nominatives peuvent être converties en actions au porteur par modification des statuts.

Des détails complémentaires relatifs à la structure du capital et à l'action sont présentés à la page 46.

### Transmissibilité

Le transfert d'actions nominatives en propriété ou de leur usufruit nécessite l'approbation du conseil d'administration, qui peut déléguer ses pouvoirs en totalité ou en partie (art. 5 des statuts).

### Restrictions d'inscription

Conformément aux statuts (art. 5), l'inscription d'un actionnaire au registre ne peut être refusée que pour justes motifs et si un actionnaire détient plus de 5 % des voix.

## Conseil d'administration

### Election et durée de fonction

Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres du conseil d'administration sont élus individuellement. La nomination des membres du conseil d'administration incombe à son président. Le conseil d'administration se compose d'au moins trois membres, lesquels sont élus par l'assemblée générale pour une période d'un an et sont rééligibles. Le mandat prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année considérée.

Les membres du conseil d'administration ayant atteint l'âge de 65 ans révolus quittent cet organe à la prochaine assemblée générale ordinaire.

### Composition du conseil d'administration

au 31.12.2014

	Président du conseil d'administration	Membre du conseil d'administration	Fin du mandat
Hansueli Loosli	depuis 2009	–	2015
Leo Ebnetter	–	depuis 2012	2015
Jörg Ackermann	2001 – 2009	depuis 2000	2015
Irene Kaufmann-Brändli	–	depuis 2009	2015
Andreas Land	–	depuis 2013	2015
Werner Marti	–	depuis 2009	2015

> suite page 6

## Membres du conseil d'administration



**Hansueli Loosli**  
1955, nationalité suisse  
Président du conseil d'administration



**Jörg Ackermann**  
1958, nationalité suisse  
Membre du conseil d'administration



**Irene Kaufmann-Brändli**  
1955, nationalité suisse  
Membre du conseil d'administration



**Leo Ebnetter**  
1954, nationalité suisse  
Vice-président du conseil d'administration



**Werner Marti**  
1957, nationalité suisse  
Membre du conseil d'administration



**Andreas Land**  
1956, nationalité allemande  
Membre du conseil d'administration

**Hansueli Loosli**

Diplôme fédéral d'expert-comptable et de contrôleur de gestion  
Président du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

**Mandats de conseil d'administration**

- Transgourmet Holding AG, Bâle ; président
- Coop Mineraloel AG, Allschwil, président
- Swisscom SA, Berne, président
- Deichmann SE, Essen, Allemagne, comité consultatif
- Heinrich Benz AG, Weiach

**Parcours professionnel**

- Président de la direction générale ; Coop Genossenschaft, Bâle ; 2001 – 2011
- Président de la direction générale et de la direction du groupe ; Coop Suisse, Bâle ; 1997 – 2000
- Directeur général ; Coop Zurich, Zurich ; 1992 – 1997
- Directeur Achats non-alimentaire ; Coop Suisse, Wangen ; 1992 – 1996
- Dernière fonction : directeur général ; Waro AG, Volketswil ; 1985 – 1992
- Contrôleur, directeur adjoint, Mövenpick Produktions AG, Adliswil ; 1982 – 1985
- Responsable du service fiduciaire ; BBC AG, Baden ; 1979 – 1982
- Assistant de la révision ; Intertest AG, Baden ; 1978 – 1979
- Comptable principal ; Huba-Control AG, Würenlos ; 1974 – 1978

**Leo Ebnetter**

Diplôme de commerce  
Responsable de la direction 4 logistique,  
Membre de la direction générale ;  
Coop Genossenschaft, Bâle ; depuis 2007

**Mandats de conseil d'administration**

- railCare AG, Härkingen, président
- Kühlhaus Neuhof AG Gossau

**Parcours professionnel**

- Responsable logistique région Suisse orientale/Tessin ; Coop Genossenschaft, Gossau ; 1985 – 2007
- Responsable adjoint Coop Suisse orientale et responsable achats, production, logistique et informatique ; Coop Suisse orientale, Gossau ; 1990 – 1998
- Responsable achats secteur alimentaire, production, logistique ; Coop Suisse orientale, Gossau ; 1987 – 1990
- Responsable logistique centrale de distribution Gossau ; Coop Suisse orientale, Gossau, 1985 – 1987
- Responsable logistique marchandises générales et responsable transports ; Coop Suisse orientale, Gossau ; 1981 – 1985

**Jörg Ackermann**

Economiste d'entreprise dipl. (HES)  
Mandats de PDG de Coop Genossenschaft ;  
depuis 2008

**Mandats de conseil d'administration**

- HiCoPain AG, Dagmersellen
- COOP-ITS-TRAVEL AG, Wollerau
- Parrainage Coop pour les régions de montagne, Bâle
- Dipl. Ing. Fust SA, Oberbüren
- Association GS1 Suisse, Berne

**Parcours professionnel**

- Vice-président de la direction générale ; responsable de la direction Logistique/Informatique/Production ; Coop Genossenschaft, Bâle ; 2004 – 2008
- Membre de la direction générale ; responsable de la direction Informatique/Production ; Coop Genossenschaft, Bâle ; 2001 – 2003
- Membre de la direction générale ; responsable de la direction Informatique/Production, Coop Suisse, Bâle ; 1998 – 2001
- Responsable du développement d'entreprise ; Coop Suisse, Bâle ; 1997
- Fonctions dirigeantes chez Coop Winterthur, Winterthur : directeur adjoint, 1995 – 1996 ; responsable du secteur Marketing, membre de la direction générale, 1992 – 1994 ; responsable du secteur Marketing produits et logistique, membre de la direction générale, 1989 – 1991 ; assistant du responsable du secteur Marketing clients, 1984 – 1988

**Werner Marti**

Avocat  
Etude d'avocats ; depuis 1988

**Mandats de conseil d'administration**

- Alp Transit Gotthard SA, Lucerne ; président
- Billag SA, Fribourg ; président
- Autres mandats d'administrateur dans différentes PME

**Parcours professionnel**

- Propre étude d'avocats à Glaris ; depuis 1988
- Conseiller national du canton de Glaris ; 1991 – 2008 ;  
A ce titre, membre de la commission des finances (président 2004/2005), de la commission de la communication, des transports et des télécommunications, ainsi que de diverses commissions ad hoc
- Surveillant des prix ; 1996 – 2004
- Conseiller d'Etat du canton de Glaris, responsable de la direction de l'Intérieur (direction de l'économie publique) ; 1990 – 1998
- Collaborateur/partenaire dans une étude d'avocats ; 1983 – 1987

**Irene Kaufmann-Brändli**

Doctorat en économie publique  
Vice-présidente du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative ;  
depuis 2011

**Mandats de conseil d'administration**

- Coop Immobiliens AG, Berne
- Banque Coop SA, Bâle
- Coop Mineraloel AG, Allschwil
- Dipl. Ing. Fust SA, Oberbüren
- Transgourmet Holding AG, Bâle
- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle ; présidente du conseil de fondation
- ETH Zürich Foundation, Zurich ; membre du conseil de fondation
- Juventus-Schulen Zürich, Zurich ; présidente du conseil de fondation
- HWZ Hochschule für Wirtschaft Zürich, Zurich
- Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne
- Mobilière Suisse Holding SA, Berne
- Parrainage Coop pour les régions de montagne, Bâle ; présidente

**Parcours professionnel**

- Présidente du conseil d'administration de Coop Genossenschaft ; 2009 – 2011
- Vice-présidente du conseil d'administration ; Coop Genossenschaft, Bâle ; 2000 – 2009
- Direction de projets de consultation auprès d'administrations publiques et d'entreprises, principalement dans les domaines des finances et de l'organisation ; Nabholz Beratung, Zurich ; 1985 – 2008
- Mandats de révision et conseil auprès de sociétés du secteur privé pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG, Zurich ; 1980 – 2002

**Andreas Land**

Economiste d'entreprise dipl. (HES)  
Associé et directeur général de Griesson –  
de Beukelaer GmbH & Co. KG ; depuis 1997

**Mandats de conseil d'administration**

- Aucun

**Parcours professionnel**

- CEO de Danone Biscuits Nord ; groupe Danone ; Heerentals, Belgique ; 1992 – 1997
- Directeur de Bongrain Allemagne, Wiesbaden, Allemagne ; 1989 – 1992
- Diverses fonctions chez Effem GmbH, Verden, Allemagne ; 1979 – 1989

## Organisation interne et réglementation des compétences

Le conseil d'administration de Bell SA détermine les directives stratégiques, donne les instructions qui s'imposent et supervise les activités générales du groupe, alors que la direction est responsable des activités opérationnelles. Le conseil d'administration surveille les plans fondamentaux de l'entreprise, en particulier les planifications annuelles et pluriannuelles, les projets d'investissement ainsi que les objectifs de l'entreprise. Il identifie les opportunités et les risques et initie les mesures requises. Un règlement détaillé d'organisation et d'entreprise fixe les compétences et responsabilités du conseil d'administration et de la direction du groupe. Celui-ci peut en partie être consulté sur le site Internet de Bell, à l'adresse [www.bellfoodgroup.com/organisation-fr](http://www.bellfoodgroup.com/organisation-fr).

Outre les responsabilités et compétences intransmissibles, le conseil d'administration se prononce notamment sur les fusions, litiges juridiques et contrats d'une importance particulière, sur les projets d'investissement dépassant CHF 5 millions ainsi que sur l'achat et la vente de sociétés et biens immobiliers. Il décide de l'organisation du groupe et nomme, licencie et supervise les personnes chargées de la direction opérationnelle. Il définit la politique du groupe en matière de rémunération ainsi que dans les domaines social, des investissements et placements et contrôle son application. Par ailleurs, il se prononce sur la représentation au sein de communautés d'intérêt et associations, ainsi que sur l'octroi de prêts de plus de CHF 100'000 à des tiers et, d'une manière générale, sur les cautions.

Au sein du groupe Bell, les recommandations figurant dans les directives en ce qui concerne la fonction et les tâches des différents organes, à l'exception du comité de rémunération, sont assumées par le conseil d'administration in corpore. Cette pratique se justifie tant par la structure d'une organisation maîtrisable qu'en tenant compte des rapports de majorité parmi les actionnaires.

Le conseil d'administration in corpore se réunit généralement au moins sept fois par an, à un rythme bimestriel. Les réunions durent d'ordinaire entre quatre et six heures. En outre, une ou deux réunions exceptionnelles consacrées à des activités stratégiques et opérations de grande envergure ont lieu chaque année. Le CEO et le CFO sont invités aux réunions. Aucun consultant externe n'a été sollicité en 2014.

En 2014, le conseil d'administration a tenu sept réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires. En plus des affaires courantes, le conseil d'administration a plus particulièrement approfondi les thèmes et projets suivants :

- approbation de la stratégie des débouchés
- révision de la stratégie des marques
- réorganisation du groupe Bell et, en particulier, de la division Bell Suisse
- divers projets d'investissement d'une certaine importance au sein du groupe Bell
- adaptation des statuts de Bell SA dans le cadre de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb)
- réglementation de la succession du responsable de la division Finances/Services
- procédure antitrust contre Bell Allemagne

Des informations plus détaillées sur ces thèmes et projets sont fournies en différents passages de ce rapport de gestion.

## Instruments d'information et de contrôle

La direction du groupe informe régulièrement le conseil d'administration de la marche des affaires. Le président du conseil d'administration entretient des contacts réguliers avec la direction du groupe et rencontre généralement le CEO une fois par mois en réunion de travail.

Tous les deux mois, la direction du groupe rédige un rapport de gestion de la direction (MIS) ainsi qu'un rapport sur le résultat global et par division, le bilan et de nombreuses statistiques et chiffres clés. Les informations financières constituent toujours un élément central des réunions du conseil d'administration. Tout écart fait l'objet d'une discussion, suivie de mesures si nécessaire.

### Système de contrôle interne

Sur la base du COSO-Framework ([www.coso.org](http://www.coso.org)) reconnu à l'échelle internationale, Bell met en œuvre un système de contrôle interne (SCI) qui fait partie intégrante de l'assurance de la qualité (AQ). L'attention se porte principalement sur la sécurité financière des processus, du fait que des thèmes tels que la sécurité des produits, l'assurance qualité et la traçabilité sont déjà pris en compte à travers divers standards (IFS, etc.). En plus de la protection de l'entreprise face à des actes délictueux ou négligents, la sauvegarde de son patrimoine constitue un enjeu prioritaire dans le cadre des processus de travail. Des évaluations annuelles institutionnalisées mesurent la qualité du système de contrôle interne. Les résultats de ces évaluations font l'objet d'un rapport annuel.

### Révision Interne

Parallèlement au service de révision statutaire, la Révision Interne contrôle par ordre du conseil d'administration, en tant qu'instance indépendante, le respect des directives et règlements, l'adéquation des instruments de contrôle et de l'organisation de la structure et des processus, ainsi que l'efficacité du système de contrôle interne. Elle accompagne par des contrôles et des conseils la mise en place ou le remaniement de processus d'exploitation existants et soutient la direction générale dans l'atteinte de ses objectifs en mettant en évidence des propositions d'amélioration des processus d'exploitation. Dans ce contexte, la Révision Interne suit un principe de contrôle orienté vers le risque. Les constatations sont documentées et communiquées au président du conseil d'administration. La réalisation des mesures est surveillée.

La Révision Interne coordonne ses activités de contrôle et procède à un échange d'informations approfondi avec la Révision Externe.

### Conformité (Compliance)

Bell SA considère une intégrité globale et le respect des lois comme des fondements de sa culture d'entreprise. Le management ne tolère aucune corruption ni infraction au droit de la concurrence. L'objectif numéro un est d'introduire un système global de conformité, valable à l'échelle du groupe, à des fins de prévention, d'identification et de réaction.

En 2014, l'accent principal s'est porté sur le thème de la loi sur les cartels. Dans ce contexte, le groupe Bell se concentre sur les mesures préventives. C'est ainsi que les collaborateurs de tous les niveaux concernés suivent chaque année de nouvelles formations. Cette manière de procéder permet également de renforcer la compréhension du personnel face aux questions liées à la conformité. Les informations transmises et le travail de sensibilisation visent à éliminer d'emblée les risques d'erreurs de comportement. Par le biais d'un dialogue permanent, le thème de l'intégrité est constamment présent.

En février 2015 nous avons adopté pour la première fois un Code of Conduct global. Ce cadre regroupe de nombreuses directives existantes et décrit les règles contraignantes pour nous, dans nos contacts réciproques et avec nos partenaires.

### Gestion des risques

Bell pratique depuis 2009 un système structuré de gestion des risques. En tant qu'entreprise du secteur alimentaire, la situation des risques peut globalement être considérée comme stable, même si nous dépendons un peu plus du contexte conjoncturel à l'internationale qu'en Suisse. Dans le cadre de la gestion des risques, le conseil d'administration, la direction du groupe et les directions concernées procèdent une fois par an à une évaluation des risques majeurs.

D'une façon générale, nous entendons par « risques » des événements ou agissements potentiels qui seraient susceptibles de nous éloigner des objectifs définis ou de mettre en péril la concrétisation de la stratégie. Les écarts positifs sont considérés comme des chances et les écarts négatifs comme des risques. Le processus stratégique tient compte des chances, alors que tout écart négatif (risque) est traité dans le cadre de la gestion des risques. Ces risques potentiels font l'objet d'une analyse quant à la probabilité qu'ils se réalisent et aux répercussions quantitatives le cas échéant.

Les risques potentiels sont intégralement recensés tous les trois ans ; ceux concernant directement le groupe Bell sont identifiés et des mesures définies, dans toute la mesure du possible, afin de réduire la probabilité de survenue et/ou les conséquences potentielles. Un responsable est désigné pour chaque mesure. Entre ces recensements triennaux, le conseil d'administration et la direction du groupe surveillent l'avancement des mesures et procèdent à une évaluation de la situation actuelle. Dans le cadre du processus de gestion des risques de Bell, ceux dont les conséquences sont susceptibles de dépasser le seuil de CHF 15 millions sur trois ans (CHF 2 millions pour Bell International) au niveau EBIT sont traités activement. Des dispositifs et mesures sont initiés, autant que faire se peut, pour les risques entièrement ou partiellement extérieurs au champ d'influence du groupe.

Pour la direction, les risques majeurs se situent notamment dans les domaines de fluctuations particulièrement rapides ou fortes des prix des matières premières, de décisions relatives à la politique agricole et d'épidémies.

Les risques inhérents aux marchés financiers se limitent à l'exposition aux monnaies étrangères, en particulier dans la zone euro. Toutefois, ceux-ci ne dépassent pas le seuil qui en ferait des risques majeurs. En cas de fortes turbulences sur les marchés financiers, des risques dépassant le cadre défini pourraient être liés aux engagements de la CPV/CAP Caisse de pension Coop.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'appréciation des risques page 29 de ce rapport annuel ainsi qu'aux pages 28 et 29 du profil de l'entreprise.

## La direction générale de Bell SA (direction du groupe)



**Martin Gysin** (jusqu'au 31.1.2015)  
Responsable division Bell Finances/Services (CFO), président adjoint de la direction générale du groupe chez Bell depuis 1992 ; dans cette fonction depuis 1994

### Mandats de conseil d'administration

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle
- Hilcona Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein

### Parcours professionnel

- Directeur Finances/Comptabilité Bell SA, Bâle ; 1992 – 1994
- Controller Valora AG, Berne ; 1990 – 1991
- Directeur commercial R. Vix AG, Bâle ; 1984 – 1989



### Christian Schröder

Responsable de la division Bell Allemagne  
Membre de la direction générale du groupe chez Bell depuis 2009 ; dans cette fonction depuis 2012

### Parcours professionnel

- Porte-parole de la direction ; directeur Distribution/Marketing et Administration chez Abraham Schinken GmbH, Allemagne ; 2011 – 2012
- Porte-parole de la direction ; directeur Distribution/Marketing et Administration chez Abraham GmbH, Allemagne ; 2007 – 2011
- Fonctions dirigeantes au sein du groupe d'entreprises Reinert, Versmold, Allemagne : Schinken-Einhaus GmbH (Friesoythe/Brunsbek/Lörrach) : directeur, 2002 – 2007 ; Orig. Holst. Katenschinken GmbH : directeur ; 2000 – 2001
- Associé gérant H. & C. Schröder Schinken-veredelung GmbH ; 1994 – 1999

### Lorenz Wyss

1959, nationalité suisse  
Boucher ; diplôme de commerce, diplôme d'Etat en technologie bouchère, Master of Business Administration ZFH

### Martin Gysin

1960, nationalité suisse  
Expert fédéral diplômé en comptabilité et controlling

### Christian Schröder

1971, nationalité allemande  
Employé de commerce

### Marco Tschanz

1975, nationalité suisse  
Dipl. féd. en gestion d'entreprise HE, Rochester-Berne Executive MBA

(de gauche à droite et de haut en bas)

### Lorenz Wyss

Lorenz Wyss, Directeur général du groupe chez Bell depuis 2011 ; dans cette fonction depuis 2011

### Mandats de conseil d'administration

- Centravo Holding AG, Zurich
- GVFI Internationale SA, Bâle
- Hilcona Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein ; président à partir du 1.5.2015
- Gastro Star SA, Dällikon ; président
- Coopérative Proviande, Berne

### Parcours professionnel

- Fonctions dirigeantes chez Coop Genossenschaft, Bâle : responsable Category Management produits frais/Gastronomie ; 2008 – 2011, Responsable en Approvisionnement/Disposition Food ; 2004 – 2008, Direction Pool d'achat produits frais ; 1998 – 2004, Responsable de groupe de marché Viande/Traiteur et de produits surgelés ; 1995 – 1998
- Fonctions dirigeantes chez Gehrig SA, Klus : responsable Vente/Entreprise (directeur adjoint) ; 1992 – 1995 ; directeur technique, 1987 – 1991 ; Chef d'exploitation/chef du personnel, 1983 – 1984
- Responsable de division Jenzer AG, Arlesheim ; 1978 – 1981

### Marco Tschanz (dès le 1.2.2015)

Responsable division Bell Finances/Services (CFO), membre de la direction générale du groupe ; chez Bell depuis 2014 ; dans cette fonction depuis 2015

### Mandats de conseil d'administration

- Aucun

### Parcours professionnel

- Fonctions dirigeantes chez Swisscom
  - Head of Cloud Program Swisscom ; 2014
  - Responsable des finances Swisscom Suisse ; 2013 – 2014
  - Responsable du controlling/CFO réseau/IT et Wholesale ; 2009 – 2013
  - Responsable du controlling/CFO clientèle privée ; 2007 – 2009
  - Responsable du controlling/CFO PME ; 2006 – 2007
- Diverses fonctions dirigeantes dans le domaine financier ; 2000 – 2006
- Activité de révision/contrôle de projets dans diverses entreprises ; 1998 – 1999
- Responsable du personnel et des finances Marex AG Biel, Bienne ; 1995 – 1997

## Droits de participation des actionnaires

Conformément à l'art. 11 des statuts, chaque action donne droit à une voix.

Conformément aux statuts (art. 12) et au Code des obligations (art. 689 CO), tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. La représentation peut également être assurée par le représentant indépendant des droits de vote.

Les actionnaires qui représentent seuls ou à plusieurs une valeur nominale de 10 % du capital-actions peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour d'un objet de délibération. La mise à l'ordre du jour doit être demandée par écrit au moins 60 jours avant la tenue de l'assemblée générale avec indication de l'objet de délibération et des propositions.

D'autres droits d'intervention sont réglés dans les statuts de Bell SA. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Bell, à l'adresse [www.bellfoodgroup.com/statuts](http://www.bellfoodgroup.com/statuts). Faute d'une réglementation par les statuts, le Code suisse des obligations est applicable.

La date d'inscription au registre des actionnaires pour participer à l'assemblée générale est annoncée sur le site Internet de Bell, à l'adresse [www.bellfoodgroup.com/agenda-fr](http://www.bellfoodgroup.com/agenda-fr).

L'actionnaire n'a pas droit à l'impression et à la délivrance d'actes pour actions nominatives.

## Clause de contrôle des changements

Pas de restrictions ou réglementations statutaires.

## Organe de révision

Organe de révision	PricewaterhouseCoopers ; depuis 1998
Réviseur principal	Gerd Tritschler, réviseur principal depuis 2013
Durée du mandat	L'organe de révision est élu chaque année.

Le conseil d'administration supervise les révisions externes. Trois fois par an, l'organe de révision informe le président du conseil d'administration des constatations faites lors de la vérification des comptes. En outre, il en informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration.

La supervision de l'organe de révision s'effectue sur la base de critères d'évaluation précis par le président du conseil d'administration, le président de la direction du groupe et le responsable de la division Bell Finances/Services. L'attention se porte principalement sur la qualification professionnelle, la capacité de s'imposer, l'indépendance ainsi que sur les relations entretenues avec les équipes d'experts de nos services internes. Par ailleurs, des réflexions externes interviennent également dans l'évaluation.

En 2014, l'activité de révision de la Révision Externe s'est concentrée sur les obligations statutaires, y compris sur l'évaluation de l'efficacité du SCI.

**Honoraires de révision et autres**

en milliers de CHF	2014	2013
Services de révision	1 155	906
Conseils fiscaux	–	–
Conseils juridiques	6	145
Conseils relatifs aux transactions (y c. Due Diligence)	–	70
<b>Total</b>	<b>1 161</b>	1 121

**Politique d'information**

Bell publie chaque année son rapport annuel en février, avec l'ensemble des résultats de l'exercice précédent, ainsi qu'un rapport semestriel en août présentant les résultats du premier semestre de l'année en cours. Ces deux rapports résument les informations sur la marche des affaires et les résultats du groupe Bell. Les développements actuels sont par ailleurs annoncés par le biais de communiqués de presse et du site Internet de l'entreprise. Le site Internet de Bell comprend des archives permettant de consulter les rapports annuels, semestriels et des communiqués de presse ad hoc.

Rapports annuels et semestriels : [www.bellfoodgroup.com/report-fr](http://www.bellfoodgroup.com/report-fr)  
 Communiqués de presse : [www.bellfoodgroup.com/mediarelease-fr](http://www.bellfoodgroup.com/mediarelease-fr)  
 Code of Conduct: [www.bellfoodgroup.com/code-fr](http://www.bellfoodgroup.com/code-fr)  
 Inscription sur la liste de publipostage : [www.bellfoodgroup.com/maillinglist-fr](http://www.bellfoodgroup.com/maillinglist-fr)

**Dates importantes**

Bouclément annuel	31 décembre
Assemblée générale de Bell SA	15 avril 2015
Publication des résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2015	18 août 2015
Publication du chiffre d'affaires 2015	1 <sup>re</sup> quinzaine de janvier 2016
Publication du résultat 2015	février 2016

D'autres dates, ou les dates actualisées, sont publiées sur le site Internet de Bell, à l'adresse [www.bellfoodgroup.com/agenda-fr](http://www.bellfoodgroup.com/agenda-fr).

**Contacts**

Les interlocuteurs et possibilités de prise de contact pour des informations complémentaires sur le groupe Bell sont indiqués à la page 52 du présent rapport annuel ainsi que sur le site Internet.

Corporate Communication : [www.bellfoodgroup.com/contact-fr](http://www.bellfoodgroup.com/contact-fr)  
 Registre des actions : [www.bellfoodgroup.com/shareregistry-fr](http://www.bellfoodgroup.com/shareregistry-fr)

# Rapport de rémunération

## Remarques préliminaires

Le rapport de rémunération contient des informations sur les rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction générale. Il remplace les informations précédemment publiées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et les comptes annuels du groupe Bell.

Le rapport répond aux dispositions entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans le cadre de l'« Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) » et, par conséquent, aux dispositions correspondantes du Code suisse des obligations, art. 663b bis, 696, 985c, 958d al. 2-4, 958e al. 1 et 958f. Pour l'essentiel, le rapport s'en tient aux recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'economiesuisse et de la « Directive Corporate Governance » (DCG) de SIX Swiss Exchange SA.

Sans autre mention particulière, le rapport de rémunération se réfère à l'exercice 2014. Les rémunérations sont comptabilisées selon le principe de délimitation.

## Bases et éléments des rémunérations

L'assemblée générale vote toujours de manière prospective conformément à l'art. 8 point e) des statuts de Bell SA ainsi que de l'art. 2, chiffre 4, de l'ORAb sur l'enveloppe maximale pouvant être consacrée aux rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale.

Selon les statuts de la société, les rémunérations doivent être conformes à l'usage du marché. Le but de la participation aux résultats est de permettre aux personnes en charge de la direction générale et aux cadres supérieurs de prendre part au succès de l'entreprise.

Le règlement d'organisation et d'entreprise est publié à l'adresse suivante :  
<http://www.bellfoodgroup.com/organisation-fr>

Le 14 avril 2014, l'assemblée générale a approuvé les rémunérations maximales suivantes pour l'année 2015 :

Conseil d'administration : CHF 500'000  
Direction générale : CHF 3'000'000

## Le comité de rémunération

L'assemblée générale élit les membres du comité de rémunération séparément. Seuls les membres du conseil d'administration sont éligibles. L'élection au comité de rémunération peut avoir lieu en même temps que l'élection au conseil d'administration.

Le comité de rémunération se compose d'au moins deux membres. Les représentants du comité de rémunération ne perçoivent pas d'indemnité séparée, celle-ci étant comprise dans l'honoraire normal d'administrateur.

Le comité de rémunération émet des propositions quant à la nature et au montant des rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale, dans le cadre du budget alloué par l'assemblée générale, et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les rémunérations sont versées dans le cadre de l'indice de référence interne de Coop. Aucun consultant externe n'a été sollicité.

Le 14 avril 2014, l'assemblée générale a élu Hansueli Loosli et Leo Ebnetter comme membres du comité de rémunération jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

## Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité appropriée pour leur activité conformément à l'article 27 des statuts.

L'assemblée générale se prononce une fois par an sur la rémunération maximale allouée au conseil d'administration.

### Honoraire de base

Honoraires annuels bruts :

Président	CHF 100'000
Vice-président	CHF 80'000
Membres	CHF 70'000

### Cas particuliers

Modalités de paiement des honoraires :

- au prorata en cas de départ d'un membre du conseil d'administration
- en cas de maladie ou d'accident : 100 %

L'honoraire de base est exclusivement versé en espèces. Cette rémunération comprend un forfait pour frais de 10 %, lequel est indiqué séparément. Les déductions sociales (part de l'employé) sont déduites des 90 % du salaire de base.

Les représentants de Coop au conseil d'administration travaillent sur la base d'un mandat. Leurs honoraires sont retransmis au constituant du mandat.

### Rémunération variable

Le conseil d'administration ne reçoit pas de rémunération variable.

## La direction générale

Les membres de la direction générale reçoivent une indemnité appropriée pour leur activité conformément à l'article 28 des statuts.

L'assemblée générale se prononce une fois par an sur la rémunération maximale allouée pour l'ensemble de la direction générale.

Si des membres de la direction sont nommés après l'approbation des rémunérations fixes, la somme totale approuvée par l'assemblée générale peut être dépassée si nécessaire de 50 % au maximum au prorata jusqu'à la prochaine assemblée générale.

### Salaire de base

Le salaire de base repose sur une convention relevant du droit du travail, laquelle est réexaminée chaque année et adaptée si nécessaire. Parallèlement, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale et un véhicule de fonction est mis à leur disposition.

### Rémunération variable

Les membres de la direction générale reçoivent un bonus basé sur la performance (participation aux résultats). La composante variable dépend de la réalisation des objectifs individuels et de résultat et ne peut excéder 25 % du salaire de base. Sauf décision contraire du conseil d'administration, la participation aux résultats peut être perçue à concurrence de respectivement 50 % en espèces et en actions de Bell SA, la valeur de chaque action étant calculée au cours moyen du mois précédant le versement (généralement mars), minoré de 20 %. Les actions acquises à ce titre ne peuvent être cédées pendant un délai de quatre ans.

Lorsque les objectifs fixés sont atteints à 100 %, la part de la rémunération variable représente	20 % du salaire de base.
La rémunération variable ne peut excéder	25 % du salaire de base.
Base de calcul	90 % pour réalisation des objectifs du groupe avant minorités 10 % pour atteinte individuelle des objectifs
Versement	50 % en espèces 50 % en actions de Bell SA avec une réduction de 20 %
Décision	Conseil d'administration

### Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches

Les statuts ne prévoient pas d'octroyer des prêts et des crédits aux membres du conseil d'administration et/ou de la direction générale. Il n'en existe pas non plus qui sont en cours.

Aucun prêt, crédit ou rémunération n'a été octroyé à des proches en 2014 ; des rémunérations n'ont pas non plus été versées à d'anciens membres de la direction générale ou du conseil d'administration.

## Rémunérations en 2014

### Rémunérations au conseil d'administration pour 2013 et 2014

		Rémunération fixe en espèces (brute)	Prestations sociales	Actions souscrites		Total en milliers de CHF
				nombre	en milliers de CHF	
Hansueli Loosli, président du CA <sup>1</sup>	2013	96	-	2	4	100
	2014	100	-	-	-	100
Leo Ebnetter, vice-président <sup>1</sup>	2013	77	-	1	2	79
	2014	80	-	-	-	80
Jörg Ackermann, membre <sup>1</sup>	2013	66	-	2	4	70
	2014	70	-	-	-	70
Irene Kaufmann-Brändli, membre <sup>1</sup>	2013	67	-	1	2	69
	2014	70	-	-	-	70
Andreas Land, membre <sup>2</sup>	2013	48	-	-	-	48
	2014	70	3	-	-	73
Werner Marti, membre	2013	66	-	2	4	70
	2014	70	3	-	-	73
Joachim Zentes, membre <sup>3</sup>	2013	19	-	2	4	23
	2014	-	-	-	-	-
<b>Ensemble du conseil d'administration</b>	<b>2013</b>	<b>438</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>459</b>
	<b>2014</b>	<b>460</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>466</b>

1 Les rémunérations en espèces sont directement versées à la Coop.

2 Membre du conseil d'administration depuis avril 2013.

3 Départ en avril 2013

### Rémunérations aux membres de la direction générale en 2013 et 2014

		Versement en espèces (brut)		Actions souscrites		Prestations sociales/ en nature et prévoyance professionnelle en milliers de CHF	Total en milliers de CHF
		fixe en milliers de CHF	variable en milliers de CHF	nombre <sup>2</sup>	en milliers de CHF		
Lorenz Wyss, président de la direction générale	2013	557	-	1	2	185	744
	2014	579	60	27	50	189	878
Autres membres de la direction générale <sup>1</sup>	2013	872	-	1	2	186	1 060
	2014	889	82	-	-	233	1 204
<b>Direction générale, globalement</b>	<b>2013</b>	<b>1 429</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>371</b>	<b>1 804</b>
	<b>2014</b>	<b>1 468</b>	<b>142</b>	<b>27</b>	<b>50</b>	<b>422</b>	<b>2 082</b>

1 Départ du CFO au 31 janvier 2015, si bien qu'aucune part de la rémunération variable n'a été perçue en actions

2 Actions perçues en 2013 en guise de jetons de présence; ceux-ci ont été versés semestriellement en 2013

## Rapport de l'organe de révision sur la rémunération

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Bell SA, Bâle

Nous avons contrôlé le rapport de rémunération annexé de Bell SA (page 15) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la rédaction et d'une présentation conforme à la réalité du rapport de rémunération, en adéquation avec la loi et l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb). Il est par ailleurs également responsable de la conception des principes de rémunération et de la fixation du montant des diverses rémunérations.

#### Responsabilité du vérificateur

Notre rôle consiste à émettre un avis sur le rapport de rémunération annexé, sur la base de nos vérifications. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que le rapport de rémunération respecte la loi ainsi que les art. 14 à 16 de l'ORAb, en appliquant les exigences de comportement professionnel.

Une vérification inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations fournies quant aux rémunérations, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 de l'ORAb. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La vérification comprend également l'évaluation de risques majeurs, volontaires ou involontaires, de représentations erronées dans le rapport de rémunération. Elle englobe par ailleurs l'appréciation de l'adéquation des méthodes appliquées pour évaluer les éléments de rémunération ainsi que la présentation générale du rapport de rémunération.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et adéquats pour constituer la base de notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Bell SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 est conforme à la loi ainsi qu'aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

PricewaterhouseCoopers AG

Gerd Tritschler  
Expert-réviseur  
Réviseur principal

Andreas Wolf  
Expert-réviseur

Münchenstein, le 2 février 2015

# Bell en chiffres

Rapport financier

## **Groupe Bell**

- 18 — Rapport financier
- 22 — Bilan consolidé
- 23 — Compte de résultat consolidé
- 24 — Flux de fonds
- 25 — Justification des fonds propres
- 26 — Principes de consolidation et d'évaluation
- 30 — Annexe au bilan consolidé
- 37 — Annexe au compte de résultat consolidé
- 43 — Données complémentaires
- 44 — Participations importantes
- 45 — Aperçu sur plusieurs années
- 46 — Informations sur les actions
- 47 — Rapport de l'organe de révision

## **Bell SA**

- 48 — Bilan
- 49 — Compte de résultat
- 50 — Annexe / Répartition du bénéfice
- 51 — Rapport de l'organe de révision

- 52 — Contacts / Impressum

— Tous les nombres sont arrondis individuellement



**Martin Gysin**  
Responsable division Bell Finances/Services  
(jusqu'au 31.01.2015)

## Rapport financier Nets progrès dans des domaines majeurs

## Chères et chers actionnaires,

Au cours de l'exercice 2014 écoulé, de nets progrès ont été atteints dans des domaines majeurs, et la concentration sur des assortiments à forte valeur ajoutée porte ses premiers fruits. L'évolution favorable sur le plan des coûts d'approvisionnement au premier semestre a contribué aux améliorations réjouissantes du résultat du groupe Bell, et ce alors que l'ambiance de consommation ainsi que les conditions météorologiques n'ont pas vraiment facilité les choses et que la Suisse, notre marché central, a continué de souffrir du phénomène du tourisme d'achat.

### Les divisions de Bell

En raison de modifications dans la composition des assortiments, nous avons enregistré un léger recul des volumes de 0,9 % en Suisse, avec des prix de vente en hausse moyenne de 1,7 %. La progression du chiffre d'affaires, de 0,8 % à CHF 1,86 milliard, était donc principalement conditionnée par les prix et ne reflète pas l'évolution des volumes. Les raisons de la baisse des volumes résident dans la concentration délibérée sur des segments à forte valeur ajoutée, mais aussi dans une saison des grillades morose et un tourisme d'achat qui demeure important.

Le chiffre d'affaires de la viande fraîche a reculé de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent, alors que la charcuterie a pu progresser de 1,4 % avec sa propre production. De nets progrès ont été obtenus dans le domaine de la volaille, avec une hausse du chiffre d'affaires de 4,1 %, et dans celui de la gamme Seafood, où la progression est même de plus de 10 %. La volonté permanente d'accroître la création de valeur de nos assortiments a permis de réaliser en Suisse un résultat du niveau de l'exercice précédent.

En Allemagne, l'érosion des ventes des années précédentes a pu être stoppée dans un marché globalement en recul. Nous avons notamment enregistré des progrès évidents dans le domaine des produits de charcuterie échaudés, soumis à une intense concurrence, alors que celui des jambons crus est en recul d'env. 1,8 %. Les baisses constatées sur les matières premières à partir du deuxième semestre ont généré un léger recul du chiffre d'affaires de 1,5 % en monnaie locale et de 2,7 % en francs suisses. Les mesures de rationalisation des assortiments prises au cours des années précédentes ont toutefois permis d'améliorer nettement la situation au niveau du bénéfice brut. En revanche, les mesures initiées au printemps en vue de réduire les coûts ne prendront effet qu'à partir de 2015, alors que des coûts extraordinaires ont encore pesé sur l'exercice considéré. D'une façon générale, nous avons enregistré des progrès en Allemagne.

La situation s'est une fois de plus nettement améliorée chez Bell Europe de l'Est/Benelux. En Pologne, l'écoulement a augmenté de 4 %. En Hongrie et au Benelux, les volumes étaient en recul (Hongrie 2,6 %, Benelux 6,9 %), mais nous avons néanmoins enregistré des progrès significatifs au niveau du rendement grâce à une meilleure création de valeur et à des coûts réduits. En Slovaquie, le réseau de boucherie ne répondait plus à nos attentes ; nous avons de ce fait décidé de mettre les quelque trente succursales en cessation d'activité pour fin 2014. En Tchéquie, les affaires se sont bien déroulées, dans le cadre habituel. En francs suisses, le chiffre d'affaires de la division dans son ensemble enregistre certes un net recul par rapport à l'année précédente, à raison de 8,8 %, mais les coûts ayant pu être réduits et la création de valeur maintenue, le résultat général s'est sensiblement amélioré.

Bell France a enregistré un recul des volumes de 7,3 % et une baisse du chiffre d'affaires de 5,7 %. Associées à une évolution favorable des prix des matières premières, les mesures prises pour optimiser les assortiments ont toutefois permis de maintenir la création de valeur et de produire un résultat en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, malgré des coûts extraordinaires.

## La concentration sur des assortiments à forte valeur ajoutée porte ses premiers fruits

### Comptes annuels 2014 : l'essentiel en bref

Globalement, le chiffre d'affaires du groupe a reculé de 0,9 % pour atteindre CHF 2,598 milliards. L'écoulement a reculé en moyenne de 1,1 % pour l'ensemble des domaines au cours de cet exercice. Les progrès au niveau de la composition des assortiments ont permis d'améliorer la marge bénéficiaire brute de 32,1 % à 33 %.

L'augmentation des frais de personnel de CHF 401 millions à env. CHF 404 millions comprend des coûts extraordinaires de l'ordre de CHF 1,2 million pour des mesures de restructuration en Allemagne et en France. Par ailleurs, il convient de relever que des assortiments à valeur ajoutée supérieure impliquent également des charges supérieures et, par conséquent, des surcoûts. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de CHF 5 millions, dont CHF 3 millions sont à rapporter à des mesures publicitaires.

Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) a augmenté d'env. CHF 6,5 millions à CHF 196,2 millions. Après correction des effets extraordinaires, l'EBITDA a augmenté de CHF 7,8 millions (+ 4,1 %). Nous sommes globalement satisfaits du résultat obtenu.

Les amortissements étaient pratiquement inchangés et, à raison de CHF 111 millions, l'EBIT est en hausse de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent. Après correction des effets extraordinaires, le progrès représente CHF 6,6 millions.

La clôture du compte financier présente un solde positif d'env. CHF 3,1 millions par rapport au résultat négatif de l'année précédente d'env. CHF 3,0 millions. Les charges d'intérêts étaient en baisse d'env. CHF 2,8 millions par rapport à l'exercice précédent alors que les produits issus des participations minoritaires ont augmenté de CHF 4,4 millions. Un effet extraordinaire de CHF 2 millions résulte de l'évaluation de notre participation dans Centravo AG, suite à une décapitalisation. Un résultat négatif de CHF 0,6 million par rapport à l'exercice précédent ressort des transactions de change.

Parmi les impôts, des régularisations fiscales trop élevées au cours des années précédentes ont pu être dissoutes ; parallèlement, des impôts latents actifs dont la valeur n'était plus jugée incontestable ont été sortis des comptes. En Suisse, nous avons procédé à des correctifs de valeurs sur des créances du groupe, si bien qu'en 2015, nous ne devrions probablement pas avoir d'obligations fiscales. L'imposition du résultat opérationnel a été provisionnée parmi les impôts latents.

A raison de CHF 87,7 millions, le résultat annuel a augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale une augmentation du dividende de CHF 5 par action.

**A raison de CHF 87,7 millions,  
le résultat annuel est en hausse de 14 %  
par rapport à l'exercice précédent**

**Bilan 2014 : l'essentiel en bref**

Les liquidités ont augmenté d'env. CHF 32 millions, alors que les titres ont diminué de CHF 3 millions. Les autres actifs circulants s'élevaient à CHF 553 millions, soit une augmentation de CHF 6,5 millions. Les stocks ont augmenté de CHF 23 millions, alors que les créances et régularisations ont diminué de 16,4 millions. Le capital immobilisé a diminué d'env. CHF 9,5 millions. Le capital étranger à court terme a nettement diminué d'env. CHF 44 millions. La dette financière nette a diminué d'env. CHF 40 millions à env. CHF 210 millions. Parallèlement, les provisions ont enregistré une hausse marquante liée à la comptabilisation d'engagements fiscaux évoquée précédemment.

Les fonds propres avant participations minoritaires ont augmenté de CHF 55 millions à CHF 787 millions. La quote-part des fonds propres a augmenté à 53,7%.

L'amende d'env. EUR 100 millions infligée par les autorités cartellaires allemandes n'a pas été provisionnée, du fait que nous la jugeons injustifiée tant matériellement que sur le fond. Les actions légales sont en cours, mais la procédure pourrait s'étendre sur plusieurs années. D'entente avec l'organe de révision, cette amende est mentionnée à l'annexe parmi les passifs éventuels.

## La quote-part des fonds propres a augmenté à 53,7 %

**Perspectives 2015**

Pour l'année en cours, les prix des matières premières devraient rester stables dans le domaine de la viande porcine, alors qu'ils se figeront sans doute à un niveau qui demeure élevé pour les autres espèces. Suite à l'abolition du taux plancher face à l'euro, le tourisme d'achat continuera sans doute d'augmenter en Suisse, parallèlement à une évolution modérée de la conjoncture, si bien que le contexte se durcira probablement ici. A l'étranger, nous pensons que les signaux positifs se confirmeront et que nous verrons les premiers effets de nos mesures en vue de réduire les coûts.

L'abolition du taux plancher face à l'euro par la Banque nationale suisse au 15 janvier 2015 se traduira par une réduction des fonds propres de l'ordre de CHF 60 millions et un recul du chiffre d'affaires en francs suisses de plus de CHF 100 millions (base de calcul : cours CHF/euro 1/1 pendant tout l'exercice). Les répercussions directes sur le résultat devraient en revanche rester négligeables.



**Martin Gysin**  
Responsable division Bell Finances/Services

## Bilan consolidé

en milliers de CHF	Annexe	31.12.2014	Part	31.12.2013	Part
Disponibilités	1	146 751		115 022	
Titres	2	6 108		9 307	
Créances de livraisons et de prestations	3	149 770		161 880	
Créances d'entreprises affiliées	4	117 374		119 872	
Autres créances à court terme		34 278		42 535	
Stocks	5	231 532		208 565	
Régularisation		20 533		14 109	
<b>Actifs circulants</b>		<b>706 346</b>	<b>48.2%</b>	671 290	46.6%
Immobilisations financières	12	148 479		153 489	
Immobilisations immatérielles	13	40 828		54 330	
Terrain et bâtiments	14	323 992		314 910	
Installations techniques et agencement	15	246 037		246 055	
<b>Capitaux immobilisés</b>		<b>759 337</b>	<b>51.8%</b>	768 784	53.4%
<b>Actifs</b>		<b>1 465 682</b>	<b>100.0%</b>	1 440 074	100.0%
Engagements financiers à court terme	9	7 716		9 090	
Dettes sur livraisons et prestations		131 356		142 750	
Dettes d'entreprises affiliées	6	16 715		13 287	
Autres engagements à court terme	7	10 889		42 248	
Provisions à court terme	11	9 493		9 727	
Régularisation	8	60 719		63 970	
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>236 888</b>	<b>16.2%</b>	281 072	19.5%
Autres engagements financiers à long terme	9	4 901		14 545	
Emprunt obligataire	9	350 000		350 000	
Provisions à long terme	11	86 939		62 999	
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>441 840</b>	<b>30.1%</b>	427 544	29.7%
<b>Fonds étrangers</b>		<b>678 728</b>	<b>46.3%</b>	708 616	49.2%
Capital-actions		2 000		2 000	
Réserves de bénéfices		783 261		730 468	
Différences de conversion		-83 882		-74 950	
Actions propres		-1 994		-2 459	
Bénéfice de l'exercice		87 708		76 625	
<b>Fonds propres avant part de tiers au capital</b>		<b>787 093</b>	<b>53.7%</b>	731 684	50.8%
Part de tiers au capital		-138		-226	
<b>Fonds propres total</b>		<b>786 955</b>	<b>53.7%</b>	731 458	50.8%
<b>Passifs</b>		<b>1 465 682</b>	<b>100.0%</b>	1 440 074	100.0%

## Compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	Annexe	2014	Part	2013	Part
Produits des ventes de marchandises	16	2 597 793		2 620 490	
Autres produits d'exploitation	16	61 209		60 986	
<b>Produits bruts d'exploitation</b>		<b>2 659 003</b>		<b>2 681 476</b>	
Diminution de produits	16	-80 983		-83 688	
<b>Produits nets d'exploitation</b>		<b>2 578 019</b>	<b>100.0 %</b>	<b>2 597 788</b>	<b>100.0 %</b>
Charges de matières premières et de matières consommables		1 727 951	67.0 %	1 762 694	67.9 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>850 068</b>	<b>33.0 %</b>	<b>835 094</b>	<b>32.1 %</b>
Charges de personnel	17/24	404 422	15.7 %	400 868	15.4 %
Loyers	18	21 548		21 035	
Energie et matériaux d'exploitation	19	50 017		49 162	
Réparation et entretien		53 729		54 653	
Transports externes		62 635		61 781	
Publicité		24 086		21 019	
Autres charges d'exploitation	20/24	37 461		36 918	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>21</b>	<b>653 897</b>	<b>25.4 %</b>	<b>645 436</b>	<b>24.8 %</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>196 171</b>	<b>7.6 %</b>	<b>189 658</b>	<b>7.3 %</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	14 /15/ 24	71 047	2.8 %	70 571	2.7 %
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13	4 815		4 891	
Amortissements sur goodwill	13	9 127		9 253	
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>111 182</b>	<b>4.3 %</b>	<b>104 943</b>	<b>4.0 %</b>
Produits financiers (y. c. résultat des sociétés associées)	22/24	13 943		11 397	
Charges financières	22	10 820		14 415	
<b>Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)</b>		<b>114 305</b>	<b>4.4 %</b>	<b>101 925</b>	<b>3.9 %</b>
Impôts	23/24	26 492		25 284	
<b>Bénéfice d'exploitation après impôts</b>		<b>87 813</b>	<b>3.4 %</b>	<b>76 641</b>	<b>3.0 %</b>
Part de tiers au bénéfice		-105		-16	
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>87 708</b>	<b>3.4 %</b>	<b>76 625</b>	<b>2.9 %</b>

## Flux de fonds

en milliers de CHF	2014		2013		
Bénéfice d'exploitation après impôts		87 813		76 641	
Amortissements sur les immobilisations corporelles	71 047		69 655		
Amortissements exceptionnels des immobilisations corporelles	-		916		
Amortissements des immobilisations incorporelles	13 942	84 989	14 144	84 715	
Produits (-) pertes (+) issus de la cession d'immobilisations corporelles		-43		-64	
Dividende de sociétés associées		6 342		2 810	
Produits issus de l'évaluation des participations non consolidées		-9 379		-5 020	
Augmentation (-) diminution (+) des impôts latents actifs		2 272		-76	
Variation des provisions		22 481		-9 496	
<b>Flux de fonds avant modification des actifs circulants nets</b>		<b>194 474</b>		149 510	
Augmentation (-) et diminution (+) des stocks		-25 588		-21 793	
Augmentation (-) et diminution (+) des créances		26 582		-4 711	
Augmentation (-) et diminution (+) des comptes de régularisation actifs		-6 474		-3 371	
Augmentation (+) et diminution (-) des engagements		-36 541		-12 675	
Augmentation (+) et diminution (-) des comptes de régularisation passifs		-2 479	-44 500	5 800	-36 750
<b>Flux de trésorerie d'activités de l'entreprise</b>		<b>149 974</b>		112 761	
Investissements dans des installations techniques et agencement		-67 323		-69 915	
Désinvestissements des installations techniques et agencement		984	-66 339	411	-69 503
Investissements dans l'immobilier et terrains		-20 304		-11 483	
Désinvestissements de l'immobilier et terrains		1 461	-18 843	17	-11 466
Investissements dans des participations et immobilisations financières		-1 041		-3 342	
Désinvestissements de participations et immobilisations financières		2 146		669	
Investissements (-) / désinvestissement (+) de titres		3 198	4 303	-6 036	-8 709
Investissements dans des immobilisations incorporelles		-2 742		-4 558	
Désinvestissements des immobilisations incorporelles		54	-2 688	1	-4 558
<b>Flux de trésorerie d'activités d'investissement</b>		<b>-83 567</b>		-94 236	
Modification des obligations financières		-2 979		-4 001	
Emprunt obligataire		-		350 000	
Remboursement des crédits et prêts		-7 738		-263 940	
Investissements dans des actions propres (-) / désinvestissements (+)		564		729	
Dividendes		-23 944		-24 174	
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>		<b>-34 097</b>		58 614	
<b>Solde des flux de fonds</b>		<b>32 310</b>		77 138	
Disponibilités au 01.01.		115 022		37 848	
Influence des comptes libellés en monnaies étrangères sur les liquidités		-582		36	
Variation des disponibilités		32 310		77 138	
Disponibilités au 31.12.		<b>146 751</b>		115 022	

## Justification des fonds propres

en milliers de CHF	Capital- actions	Réserves de bénéfices	Différences de conversion	Actions propres	Bénéfice exercice	Fonds propres	Part de tiers au capital	Fonds propres total
<b>Fonds propres au 01.01.2014</b>	<b>2 000</b>	<b>730 468</b>	<b>-74 950</b>	<b>-2 459</b>	<b>76 625</b>	<b>731 684</b>	<b>-226</b>	<b>731 458</b>
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Répartition du bénéfice	-	76 625	-	-	-76 625	-	-	-
Dividende	-	-23 931	-	-	-	-23 931	-13	-23 944
Achat / vente actions propres	-	100	-	465	-	564	-	564
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	87 708	87 708	105	87 813
Influence du taux de change	-	-	-8 932	-	-	-8 932	-4	-8 936
<b>Fonds propres au 31.12.2014</b>	<b>2 000</b>	<b>783 261</b>	<b>-83 882</b>	<b>-1 994</b>	<b>87 708</b>	<b>787 093</b>	<b>-138</b>	<b>786 955</b>
Fonds propres au 01.01.2013	2 000	678 458	-78 063	-3 130	75 849	675 114	358	675 472
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-280	-280
Répartition du bénéfice	-	75 849	-	-	-75 849	-	-	-
Dividende	-	-23 898	-	-	-	-23 898	-276	-24 174
Achat / vente actions propres	-	59	-	671	-	729	-	729
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	76 625	76 625	16	76 641
Influence du taux de change	-	-	3 113	-	-	3 113	-44	3 069
Fonds propres au 31.12.2013	2 000	730 468	-74 950	-2 459	76 625	731 684	-226	731 458

Réserves légales en 2014 mille CHF 20'944 (année précédente mille CHF 20'964)

Titre	Nombre d'actions au 01.01.	Entrée actions propres	Sortie actions propres	Entrée actions propres participation du personnel	Sortie actions propres participation du personnel	Nombre d'actions au 31.12.
<b>Actions émises</b>	<b>400 000</b>	-	-	-	-	<b>400 000</b>
Actions propres détenues par la société	-1 571	-	-	-92	436	-1 227
<b>Titres en circulation 2014</b>	<b>398 429</b>	-	-	<b>-92</b>	<b>436</b>	<b>398 773</b>
Actions émises	400 000	-	-	-	-	400 000
Actions propres détenues par la société	-2 031	-	-	-65	525	-1 571
Titres en circulation 2013	397 969	-	-	-65	525	398 429

## Principes de consolidation et d'évaluation

### Principes

Les principes de consolidation, d'évaluation, de répartition et de présentation sont conformes à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont appliqués à toutes les sociétés du périmètre de consolidation.

### Périmètre de consolidation

L'ensemble des participations de Bell SA, dans lesquelles Bell détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce la direction par un accord contractuel sont incluses dans les présents bilan et compte de résultat. Les parts de sociétés supérieures à 20 % des voix, mais inférieures à 50 %, ont été évaluées et prises en compte dans le bilan selon la part effective des fonds propres. Les participations avec une part inférieure à 20 % ont été prises en compte dans le bilan à leur valeur boursière au 31 décembre. En l'absence de valeur boursière, l'évaluation a été faite à la valeur d'acquisition moins une correction de valeur en cas de diminution de celle-ci. L'aperçu des participations et leur influence sur les présents résultats du groupe figurent à la page 44 du rapport annuel.

### Comptes libellés en monnaies étrangères

Les bilans des sociétés en monnaies étrangères ont été convertis au cours de fin d'année au 31 décembre, les comptes de résultat de ces sociétés au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion du bilan d'entrée et du bilan de clôture ainsi que ceux découlant de l'utilisation de taux de conversion différents entre le bilan et le compte de résultat ont été compensés sans incidence sur le résultat.

### Taux de conversion

		2014	2013
Bilan	EUR 1	= CHF 1,2024	= CHF 1,2276
	CZK 1	= CHF 0,0434	= CHF 0,0448
	HUF 100	= CHF 0,3811	= CHF 0,4133
	PLN 1	= CHF 0,2814	= CHF 0,2955
	USD 1	= CHF 0,9904	= CHF 0,8902
CR	EUR 1	= CHF 1,2143	= CHF 1,2304
	CZK 1	= CHF 0,0441	= CHF 0,0474
	HUF 100	= CHF 0,3933	= CHF 0,4145
	PLN 1	= CHF 0,2901	= CHF 0,2931
	USD 1	= CHF 0,9196	= CHF 0,9240

### Consolidation des actifs et passifs, chiffres d'affaires internes et bénéfices intermédiaires

Tous les avoirs et les engagements internes au groupe ont été compensés et éliminés dans le cadre de la consolidation. Les différences provenant de l'application de différents cours de conversion sur l'investissement net dans des sociétés étrangères ont été compensées sans incidence sur le résultat par le biais des fonds propres. Toutes les livraisons et prestations internes au groupe ont été compensées et éliminées dans le cadre de la consolidation. Il a été possible de renoncer à une élimination des bénéfices intermédiaires, vu que les effets sur le compte de résultat du groupe sont insignifiants.

### Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode d'acquisition (« purchase method »), ce qui veut dire que le capital d'une société est comptabilisé au prix d'achat, majoré des frais d'acquisition, à la date d'acquisition. Des adaptations du prix d'acquisition en fonction de futurs résultats font l'objet d'évaluations. Un goodwill résultant d'une telle évaluation est activé et amorti par le biais du compte de résultat sur une durée de cinq à huit ans. En cas de goodwill négatif, celui-ci est imputé aux comptes dès la première consolidation. En cas d'écart entre une estimation et le prix d'acquisition définitif, le goodwill est adapté en conséquence.

### Evaluation

On a choisi d'une manière générale les principes de la valeur historique. Les actifs circulants sont alors évalués en fonction de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. L'évaluation est réalisée selon les mêmes principes pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Les terrains et bâtiments de sociétés consolidées pour la première fois ont été réévalués au moment du rachat, et intégrés aux comptes du groupe. Pour les autres immobilisations corporelles, les valeurs résiduelles ont été calculées conformément aux principes d'amortissement de Bell, sur la base des valeurs d'acquisition historiques, et adaptées en conséquence dans les comptes du groupe.

### Disponibilités

Les disponibilités contiennent des dépôts à terme et créances comptables d'une échéance restante inférieure à 90 jours.

### Titres

Les titres comprennent les titres négociables qui sont portés au bilan au cours du 31 décembre.

### Créances

Les pertes décelables et encourues sont imputées sur le compte de résultat l'année où elles sont survenues. La correction de valeur pour des réserves pour débiteurs douteux représente 1% du portefeuille de créances sur la base de valeurs d'expérience. Le montant total de ces corrections apparaît dans l'annexe.

### Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue selon la « méthode Fifo », aux coûts de production. En cas de stocks exigeant une durée de maturation très longue, l'évaluation s'effectue à leur valeur d'achat moyenne. Les dépréciations par rapport à la valeur d'acquisition ont été prises en compte. Dans la mesure où ils sont identifiables, les risques sur les stocks ont été pris en compte.

### Impôts latents actifs

Les impôts latents actifs exprimés l'année dernière résultent de reports de pertes dans la consolidation initiale. Nous les avons amortis au cours de cette année, du fait que leur valeur n'était plus considérée comme pleinement justifiée.

### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières ne comprennent pas de titres non cotés. Ils sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

## Principes de consolidation et d'évaluation

### Capitaux immobilisés

Les participations qui n'ont pas été consolidées en 2014 sont indiquées dans le schéma des participations à la page 44.

L'évaluation des immobilisations corporelles s'est effectuée à la valeur d'acquisition, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise et de dépréciations durables. Les amortissements ont été effectués sur une base linéaire, en fonction de la durée d'utilisation. Les corrections de valeur découlent des comptes libellés en monnaies étrangères. Les objets en leasing ont été activés dans le cadre de la consolidation et amortis par le biais de la durée d'utilisation régulière. Les passifs correspondants sont indiqués dans la rubrique « Engagements financiers ».

### Durée d'utilisation des actifs immobilisés

en années	
Bâtiments administratifs et de production	30-40
Machines et dispositifs	8-10
Installations	10-15
Véhicules	3-7
Mobilier	5-10
Matériel informatique	4
Logiciels	4
Droits de marques	8
Goodwill	5-8

### Immobilisations immatérielles

En plus de logiciels, les immobilisations incorporelles contiennent également des droits de marques acquis et le goodwill. De manière analogue à l'année précédente, les amortissements du goodwill « Hilcona » sont compensés dans les comptes financiers avec le résultat annuel proportionnel. Le contrôle des valeurs à activer parmi les différentes positions du goodwill n'a donné lieu à aucune rectification, de manière analogue à l'année précédente.

### Provisions / obligations de prévoyance

Les régularisations et les provisions ont été constituées et évaluées selon des principes objectifs de gestion d'entreprise, une attention suffisante ayant été portée aux risques. Les impôts latents sont provisionnés sur les différences entre les « valeurs RPC » et les valeurs comptables fiscalement déterminantes selon la méthode « liability », au taux fiscal applicable à notre groupe de 21,25 % pour la Suisse, 33 % pour l'Allemagne et la France et 25 % pour les autres pays.

En juillet 2014, l'office allemand de la concurrence a infligé une amende d'environ 100 millions d'euros à Bell Allemagne pour ententes soi-disant illicites sur les prix au cours des années précédant notre rachat d'Abraham et de ZIMBO. Aucune provision n'a été constituée à ce titre, du fait que nous considérons cette amende comme injustifiée du point de vue tant objectif que matériel, et nous allons nous défendre par tous les moyens dont nous pourrions disposer. La procédure s'étendra sans doute sur plusieurs années.

Les collaborateurs de Bell Suisse sont assurés auprès de la CPV/CAP Caisse de pension Coop, dont le taux de couverture, selon l'art. 44 LPP2, était de 113,3 % (année précédente 108,8 %). D'autres engagements en faveur du personnel n'apparaissent au bilan que dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge par la CPV/CAP Caisse de pension Coop.

La Fondation de prévoyance du personnel de Bell Suisse SA est en liquidation. Le capital libre de la fondation apparaît parmi les immobilisations financières.

#### **Fonds propres**

Depuis 2008, des modifications résultant de conversions apparaissent comme poste spécifique des fonds propres.

Des résultats de transactions et dividendes sur les actions propres sont directement ajoutés aux réserves de bénéfices.

#### **Participation des collaborateurs**

Tous les collaborateurs du groupe Bell peuvent, par année civile, acquérir cinq (membres du conseil d'administration, de la direction générale et cadres supérieurs dix) actions de Bell SA à 80 % du cours moyen du mois civil précédent. En outre, la moitié de la participation aux bénéfices attribuée aux membres de la direction et aux cadres supérieurs peut être versée en titres de Bell SA. Les titres remis dans ce cadre sont comptabilisés par le biais des frais de personnel, au cours déterminant au moment de l'attribution. Les titres remis dans le cadre de ce programme de participation du personnel sont soumis à une interdiction d'aliénation de quatre ans. Dans le cadre de ce programme, 436 actions au total ont été distribuées au personnel au printemps 2014 (année précédente 525) et 92 en tout rachetées à la valeur du jour au cours de l'année 2014 (année précédente 65).

#### **Rabais, ristournes et escomptes**

Les rabais, ristournes et escomptes sont directement déduits du poste considéré et le coût de revient est réduit en conséquence.

#### **Acomptes versés**

Les acomptes versés à des fournisseurs sont imputés aux postes correspondants.

#### **Événements postérieurs à la date du bilan**

La Banque nationale suisse a décidé de renoncer au taux plancher face à l'euro le 15 janvier 2015. Au niveau du compte de résultat, les effets de cette mesure seront négligeables, même si cela représente une diminution des fonds propres de CHF 60 millions. Pour le reste, aucun événement majeur n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes annuels consolidés de Bell SA le 30 janvier 2015 par le conseil d'administration. Ces comptes consolidés seront présentés pour décharge à l'assemblée générale le 15 avril 2015.

#### **Informations relatives à l'évolution des risques**

Le groupe Bell dispose d'un système standardisé de gestion des risques. La situation sur ce plan est soumise à une nouvelle appréciation tous les trois ans. En 2014, nous avons procédé à une évaluation complète des risques pour Bell International.

Chaque année, la direction générale se penche sur l'avancement de la mise en œuvre des mesures et procède à une actualisation de l'appréciation des risques. Le conseil d'administration en a été informé lors de sa réunion en janvier 2015. De plus amples informations relatives à la gestion des risques sont publiées au chapitre Corporate Governance (page 8).

Dans le cadre de l'appréciation annuelle et institutionnalisée de la qualité du système de contrôle interne au niveau des processus de l'entreprise, une évaluation des risques opérationnels ainsi que des risques liés aux rapports financiers et au respect des réglementations en vigueur est effectuée.

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	2014	Part	2013
<b>1. Disponibilités</b>			
Caisse	1 210	0.8%	1 035
Avoirs en banque à vue	95 398	65.0%	73 524
Dépôts à terme et créances comptables	50 143	34.2%	40 463
<b>Disponibilités</b>	<b>146 751</b>	<b>100.0%</b>	<b>115 022</b>
<b>Répartition par devises</b>			
CHF	121 127	82.5%	94 608
EUR	20 284	13.8%	13 593
Autres devises	5 340	3.6%	6 821
<b>Disponibilités</b>	<b>146 751</b>	<b>100.0%</b>	<b>115 022</b>
<b>2. Titres</b>			
Actions et placements alternatifs	6 108	100.0%	9 307
Obligations et placements alternatifs	-	-	-
<b>Titres</b>	<b>6 108</b>	<b>100.0%</b>	<b>9 307</b>
<b>3. Créances de livraisons et de prestations</b>			
<b>Correction de valeur soldée dans les créances</b>	<b>-2 867</b>		<b>-3 457</b>
<b>4. Créances d'entreprises affiliées</b>			
Sociétés du groupe Coop	108 431	92.4%	115 583
Autres entreprises affiliées	8 942	7.6%	4 289
<b>Créances d'entreprises affiliées</b>	<b>117 374</b>	<b>100.0%</b>	<b>119 872</b>
<b>5. Stocks</b>			
Matières premières et produits finis	219 734	94.9%	195 131
Matériaux auxiliaires	16 289	7.0%	17 509
Réajustement de valeurs suite à des dépréciations	-4 491	-1.9%	-4 074
<b>Stocks</b>	<b>231 532</b>	<b>100.0%</b>	<b>208 565</b>
<b>6. Dettes d'entreprises affiliées</b>			
Engagements groupe Coop	15 638	93.6%	10 809
Engagements autres sociétés affiliées	1 077	6.4%	2 478
<b>Dettes d'entreprises affiliées</b>	<b>16 715</b>	<b>100.0%</b>	<b>13 287</b>
<b>7. Autres engagements à court terme</b>			
Actionnaires	11	0.1%	9
Taxe sur la valeur ajoutée	5 448	50.0%	12 675
Impôts sur le capital et le bénéfice	3 634	33.4%	27 105
Autres impôts	10	0.1%	120
Divers tiers	1 786	16.4%	2 340
<b>Autres engagements à court terme</b>	<b>10 889</b>	<b>100.0%</b>	<b>42 248</b>

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	2014	Part	2013
<b>8. Régularisation</b>			
Divers passifs transitoires	42 222	69.5 %	49 716
Comptes de régularisation du personnel et des œuvres sociales	18 497	30.5 %	14 254
<b>Régularisation</b>	<b>60 719</b>	<b>100.0 %</b>	63 970
<b>9. Engagements financiers</b>			
Emprunts bancaires et crédits à court terme	7 716	2.1 %	9 090
<b>Engagements financiers à court terme</b>	<b>7 716</b>	<b>2.1 %</b>	9 090
Emprunts bancaires et crédits à long terme	4 901	1.4 %	14 545
Emprunt obligataire	350 000	96.5 %	350 000
<b>Engagements financiers à long terme</b>	<b>354 901</b>	<b>97.9 %</b>	364 545
<b>Engagements financiers</b>	<b>362 617</b>	<b>100.0 %</b>	373 634
<b>Structure de l'échéancier des engagements financiers</b>			
remboursables dans les 360 jours	7 716	2.1 %	9 090
remboursables en deux ans	1 098	0.3 %	9 173
remboursables en trois ans et plus	353 804	97.6 %	355 371
<b>Engagements financiers</b>	<b>362 617</b>	<b>100.0 %</b>	373 634
<b>Engagements financiers par devises</b>			
CHF	353 907	97.6 %	354 607
EUR	8 163	2.3 %	18 395
Autres devises	548	0.2 %	633
<b>Engagements financiers</b>	<b>362 617</b>	<b>100.0 %</b>	373 634

### Emprunt obligataire

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	175 millions de CHF
Numéro de valeur	21 226 729 / ISIN CH0212267295
Taux d'intérêt	1,00 %
Durée	5 ans
Libération	16 mai 2018 à la valeur nominale
Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	175 millions de CHF
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1,75 %
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

### 10. Acquisition et cession d'entreprises

Pas d'élément nouveau en 2014 et 2013

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Pré-retraite	Cadeaux d'ancienneté	Congés et heures supp.	Impôts latents	Autres	Restructuration	Total
<b>11. Provisions</b>							
<b>Provisions au 01.01.2014</b>	<b>23 539</b>	<b>3 158</b>	<b>5 246</b>	<b>38 712</b>	<b>2 070</b>	<b>-</b>	<b>72 725</b>
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement de passifs transitoires	-	-	-	-	1 428	-	1 428
Reclassement	-105	105	-	-	-	-	-
Création	-	1 459	309	24 933	747	-	27 449
Dissolution / emploi	-3 290	-1 141	-146	-287	-104	-	-4 969
Différences de conversion	-40	-45	-23	-54	-40	-	-202
<b>Provisions au 31.12.2014</b>	<b>20 103</b>	<b>3 537</b>	<b>5 387</b>	<b>63 304</b>	<b>4 101</b>	<b>-</b>	<b>96 431</b>
à long terme 2014	19 180	2 418	-	63 304	2 038	-	86 939
à court terme 2014	923	1 120	5 387	-	2 063	-	9 493
Provisions au 01.01.2013	22 583	3 207	4 931	43 612	3 575	5 442	83 351
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Imputation aux passifs transitoires	-	-	-	-	-1 345	-	-1 345
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Création	1 700	1 135	48	183	150	-	3 217
Dissolution / emploi	-814	-1 184	255	-5 074	-355	-5 540	-12 712
Différences de conversion	70	-	12	-9	45	97	215
Provisions au 31.12.2013	23 539	3 158	5 246	38 712	2 070	-	72 725
à long terme 2013	21 311	2 187	-	38 712	790	-	62 999
à court terme 2013	2 228	972	5 246	-	1 280	-	9 727

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Participations non consolidées	Prêts à entreprises affiliées <sup>1</sup>	Prêts des tiers	Fonds propres de la fondation	Impôts actifs latents	Autres immob. financières	Total
<b>12. Immobilisations financières</b>							
<b>Valeur nette comptable au 01.01.2014</b>	<b>113 878</b>	<b>32 766</b>	<b>867</b>	<b>3 309</b>	<b>2 297</b>	<b>372</b>	<b>153 489</b>
<b>Valeur d'acquisition au 01.01.2014</b>	113 878	32 766	867	3 309	2 297	372	153 489
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	-	-	1 041	-	-	-	1 041
Désinvestissements / Dividendes de sociétés associées	-6 342	-	-848	-1 298	-	-	-8 488
Reclassement en autres créances à court terme	-	-6 740	-	-	-	-	-6 740
Réévaluation	11 511	-	-	-	-2 272	-	9 239
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion	-1	-26	-9	-	-25	-	-62
<b>Valeur nette comptable au 31.12.2014</b>	<b>119 046</b>	<b>26 000</b>	<b>1 050</b>	<b>2 011</b>	<b>-</b>	<b>372</b>	<b>148 479</b>
Valeur nette comptable au 01.01.2013	109 535	31 229	-	3 728	2 184	622	147 298
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	109 535	31 229	-	3 728	2 184	622	147 298
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	-	1 643	869	-	-	-	2 511
Désinvestissements / Dividendes de sociétés associées	-2 810	-	-	-419	-	-250	-3 478
Réévaluation	7 152	-	-	-	76	-	7 228
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion	1	-106	-2	-	37	-	-70
Valeur nette comptable au 31.12.2013	113 878	32 766	867	3 309	2 297	372	153 489

1 Il n'existe pas de prêts aux organes de la société.

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF

	Logiciels	Droit des marques	Autres droits	Goodwill	Total
<b>13. Immobilisations immatérielles</b>					
<b>Valeur nette comptable au 01.01.2014</b>	<b>12 457</b>	<b>–</b>	<b>1 411</b>	<b>40 462</b>	<b>54 330</b>
<b>Valeur d'acquisition au 01.01.2014</b>	46 588	10 095	2 108	167 821	<b>226 613</b>
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Investissements	2 740	–	–	–	<b>2 740</b>
Désinvestissements / cessations d'activité	–4 691	–	–53	–	<b>–4 743</b>
Regroupement	530	–	–	–	<b>530</b>
Différences de conversion	–297	–207	–46	–2 486	<b>–3 036</b>
<b>Valeur d'acquisition au 31.12.2014</b>	<b>44 871</b>	<b>9 888</b>	<b>2 009</b>	<b>165 335</b>	<b>222 105</b>
<b>Amortissements cumulés au 01.01.2014</b>	<b>34 131</b>	<b>10 095</b>	<b>697</b>	<b>127 359</b>	<b>172 283</b>
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Amortissements courants <sup>1</sup>	4 685	–	130	11 258	<b>16 074</b>
Amortissements cumulés sur des désinvestissements / cessations d'activité	–4 691	–	–	–	<b>–4 691</b>
Regroupement	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–161	–207	–18	–2 003	<b>–2 390</b>
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2014</b>	<b>33 964</b>	<b>9 888</b>	<b>809</b>	<b>136 615</b>	<b>181 277</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12.2014</b>	<b>10 907</b>	<b>–</b>	<b>1 200</b>	<b>28 721</b>	<b>40 828</b>
Valeur nette comptable au 01.01.2013	12 101	–	1 462	50 686	64 249
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	41 404	9 940	2 011	165 276	218 632
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Investissements	4 492	–	66	543	5 101
Désinvestissements	–7	–	–1	–	–9
Regroupement	539	–13	–	–	526
Différences de conversion	160	168	32	2 002	2 363
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	46 588	10 095	2 108	167 821	226 613
Amortissements cumulés au 01.01.2013	29 303	9 940	549	114 590	154 383
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–
Amortissements courants <sup>1</sup>	4 750	–	141	11 385	16 276
Amortissements exceptionnels	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés / désinvestissements	–7	–	–1	–	–8
Regroupement	13	–13	–	–	–
Différences de conversion	72	168	8	1 385	1 632
Amortissements cumulés au 31.12.2013	34 131	10 095	697	127 359	172 283
Valeur nette comptable au 31.12.2013	12 457	–	1 411	40 462	54 330

<sup>1</sup> L'amortissement du goodwill de Hilcona est compris dans le bénéfice des participations.

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Terrains construits	Bâtiments administratifs et de production	Transformations dans bâtiments loués	Bâtiments en construction	Total
<b>14. Terrain et bâtiments</b>					
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2014</b>	<b>65 672</b>	<b>243 571</b>	<b>937</b>	<b>4 729</b>	<b>314 910</b>
Valeur d'acquisition au 01.01.2014	65 767	587 785	3 282	4 729	661 563
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Investissements	422	15 635	107	4 139	20 304
Désinvestissements / cessations d'activité	-439	-4 430	-209	-664	-5 742
Regroupement	5	15 929	-	-3 158	12 776
Différences de conversion	-311	-4 546	-	-1	-4 858
<b>Valeur d'acquisition au 31.12.2014</b>	<b>65 444</b>	<b>610 373</b>	<b>3 181</b>	<b>5 046</b>	<b>684 043</b>
<b>Amortissements cumulés au 01.01.2014</b>	<b>95</b>	<b>344 214</b>	<b>2 345</b>	<b>-</b>	<b>346 654</b>
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Amortissements courants	7	19 125	148	-	19 280
Amortissements cumulés sur des désinvestissements / cessations d'activité	-	-4 222	-59	-	-4 281
Regroupement	-	523	-	-	523
Différences de conversion	-2	-2 122	-	-	-2 124
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2014</b>	<b>100</b>	<b>357 518</b>	<b>2 434</b>	<b>-</b>	<b>360 052</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2014</b>	<b>65 344</b>	<b>252 855</b>	<b>747</b>	<b>5 046</b>	<b>323 992</b>
Valeur comptable nette au 01.01.2013	64 867	251 429	1 101	5 700	323 097
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	64 953	575 531	3 311	5 700	649 495
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Investissements	560	7 861	-	3 063	11 483
Désinvestissements	-	-7	-29	-	-36
Regroupement	43	1 542	-	-4 043	-2 458
Différences de conversion	211	2 858	-	10	3 079
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	65 767	587 785	3 282	4 729	661 563
Amortissements cumulés au 01.01.2013	86	324 101	2 210	-	326 397
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Amortissements courants	8	18 060	151	-	18 220
Amortissements exceptionnels	-	916	-	-	916
Amortissements cumulés / désinvestissements	-	-7	-11	-	-18
Regroupement	-	-200	-5	-	-206
Différences de conversion	1	1 343	-	-	1 345
Amortissements cumulés au 31.12.2013	95	344 214	2 345	-	346 654
Valeur comptable nette au 31.12.2013	65 672	243 571	937	4 729	314 910

Les « terrains et bâtiments » comprennent des crédits-bails d'une valeur comptable de mille CHF 4'851 (année précédente mille CHF 5'379).

## Annexe au bilan consolidé

en milliers de CHF	Machines et dispositifs mécaniques	Installations	Informatique matériel	Mobilier et véhicules	Acomptes	Total
<b>15. Installations techniques et agencement</b>						
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2014</b>	<b>122 553</b>	<b>73 486</b>	<b>7 524</b>	<b>23 520</b>	<b>18 972</b>	<b>246 055</b>
<b>Valeur d'acquisition au 01.01.2014</b>	447 933	224 747	43 210	99 207	18 972	<b>834 071</b>
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Investissements	16 623	20 296	1 609	5 456	23 339	<b>67 323</b>
Désinvestissements / cessations d'activité	-11 515	-3 907	-8 661	-6 956	-146	<b>-31 184</b>
Regroupement	8 714	-10 041	526	845	-13 350	<b>-13 306</b>
Différences de conversion	-4 028	-170	-79	-1 023	-316	<b>-5 616</b>
<b>Valeur d'acquisition au 31.12.2014</b>	457 727	230 925	36 605	97 529	28 499	<b>851 287</b>
<b>Amortissements cumulés au 01.01.2014</b>	325 380	151 261	35 687	75 687	-	<b>588 015</b>
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	26 225	13 870	3 666	8 006	-	<b>51 767</b>
Amortissements cumulés sur des désinvestissements / cessations d'activité	-11 365	-3 786	-8 657	-6 435	-	<b>-30 243</b>
Regroupement	-	-523	-	-	-	<b>-523</b>
Différences de conversion	-2 882	-111	-56	-717	-	<b>-3 766</b>
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2014</b>	337 358	160 711	30 640	76 541	-	<b>605 250</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12.2014</b>	<b>120 369</b>	<b>70 214</b>	<b>5 965</b>	<b>20 987</b>	<b>28 499</b>	<b>246 037</b>
Valeur comptable nette au 01.01.2013	116 135	64 334	8 079	24 847	12 236	225 632
Valeur d'acquisition au 01.01.2013	415 528	202 552	39 894	96 328	12 236	766 539
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Investissements	25 554	18 203	2 801	8 838	14 518	69 915
Désinvestissements	-4 075	-	-178	-2 038	-84	-6 375
Regroupement	8 608	3 865	657	-3 472	-7 726	1 932
Différences de conversion	2 317	126	37	-449	28	2 059
Valeur d'acquisition au 31.12.2013	447 933	224 747	43 210	99 207	18 972	834 071
Amortissements cumulés au 01.01.2013	299 393	138 218	31 815	71 481	-	540 907
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	26 225	12 955	3 915	8 339	-	51 435
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés / désinvestissements	-3 875	-	-178	-1 974	-	-6 027
Regroupement	1 928	5	112	-1 838	-	206
Différences de conversion	1 709	83	23	-320	-	1 494
Amortissements cumulés au 31.12.2013	325 380	151 261	35 687	75 687	-	588 015
Valeur nette comptable au 31.12.2013	122 553	73 486	7 524	23 520	18 972	246 055

Les « installations techniques et agencement » comprennent des crédits-bails d'une valeur comptable de mille CHF 243 (année précédente mille CHF 817).

## Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2014	Variation	2013
<b>16. Produits nets d'exploitation</b>			
<b>Par groupes de produits</b>			
Viande fraîche	852 068	-1.5 %	864 620
Charcuterie production propre	384 899	1.4 %	379 653
Charcuterie achetée	73 829	-8.9 %	81 055
Volaille	379 262	4.1 %	364 312
Viande spéciale (gibier, lapin et autres)	16 895	-4.6 %	17 715
Seafood	140 542	10.6 %	127 087
Autres	11 393	13.0 %	10 083
<b>Groupes de produits en Suisse</b>	<b>1 858 888</b>	<b>0.8 %</b>	1 844 525
Charcuterie	680 648	-4.0 %	708 913
Autres	58 258	-13.1 %	67 052
<b>Groupes de produits à l'international</b>	<b>738 905</b>	<b>-4.8 %</b>	775 965
<b>Chiffre d'affaires par groupes de produits</b>	<b>2 597 793</b>	<b>-0.9 %</b>	2 620 490
<b>Par canaux de distribution</b>			
Chiffre d'affaires avec le groupe Coop	1 411 069	2.1 %	1 381 494
Chiffre d'affaires avec les autres entreprises affiliées	16 641	-5.9 %	17 683
Chiffre d'affaires avec les acheteurs en gros	423 948	-3.2 %	438 097
Chiffre d'affaires avec les consommateurs	7 229	-0.3 %	7 251
<b>Canaux de distribution en Suisse</b>	<b>1 858 888</b>	<b>0.8 %</b>	1 844 525
Chiffre d'affaires avec le groupe Coop	27 969	49.7 %	18 685
Chiffre d'affaires avec les acheteurs en gros	652 679	-5.4 %	690 228
Chiffre d'affaires avec les consommateurs	58 258	-13.1 %	67 052
<b>Canaux de distribution à l'international</b>	<b>738 905</b>	<b>-4.8 %</b>	775 965
<b>Chiffre d'affaires par canaux de distribution</b>	<b>2 597 793</b>	<b>-0.9 %</b>	2 620 490
<b>Répartition géographique du chiffre d'affaires</b>			
Suisse	1 858 887		1 844 525
Allemagne	429 568		447 224
France	112 974		120 169
Espagne, Benelux	72 659		74 207
Europe de l'Est	123 704		134 366
<b>Chiffre d'affaires par pays</b>	<b>2 597 793</b>	<b>-0.9 %</b>	2 620 490
Autres produits avec des sociétés du groupe Coop	3 182	31.7 %	2 416
Autres produits avec des entreprises affiliées	21 924	0.9 %	21 736
Autres produits avec des tiers	31 123	-1.2 %	31 505
<b>Autres produits d'exploitation en Suisse</b>	<b>56 229</b>	<b>1.0 %</b>	55 657
<b>Autres produits d'exploitation à l'international</b>	<b>4 980</b>	<b>-6.5 %</b>	5 329
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>61 209</b>	<b>0.4 %</b>	60 986
Diminution de produits avec le groupe Coop	28 563	9.5 %	26 091
Autres diminutions de produits	3 195	-38.4 %	5 186
<b>Diminution de produits en Suisse</b>	<b>31 758</b>	<b>1.5 %</b>	31 276
<b>Autres diminutions de produits à l'international</b>	<b>49 225</b>	<b>-6.1 %</b>	52 411
<b>Diminution de produits</b>	<b>80 983</b>	<b>-3.2 %</b>	83 688

Un contrat de dix ans avec Coop (avec obligation de fournir et d'acheter) a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Ce dernier a été prorogé de cinq ans en 2010. La fourniture des produits a été réalisée aux conditions du marché, en prenant en compte le volume d'achat de Coop. Les diminutions de produits comprennent des rabais sur les chiffres d'affaires et tonnage qui ont été fixés au préalable sur la base annuelle du business plan.

## Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2014	Variation	2013
<b>17. Charges de personnel</b>			
Salaires et traitements	263 072	2.2%	257 461
Prestations sociales	60 480	-7.8%	65 576
Autres charges de personnel	14 820	13.5%	13 059
Salaires étrangers	66 049	2.0%	64 772
<b>Charges de personnel</b>	<b>404 422</b>	<b>0.9%</b>	400 868

Les prestations de la CPV/CAP caisse de pension Coop et autres institutions de prévoyance figurent dans les prestations sociales à hauteur de mille CHF 18 675 (mille CHF 20 687 l'année précédente).

## Annexe au compte de résultat consolidé

<b>Actions détenues par le conseil d'administration au 31.12. (nombre)</b>	2014	2013
Hansueli Loosli, président du CA	66	56
Leo Ebnetter, vice-président	25	15
Jörg Ackermann, membre	84	79
Irene Kaufmann-Brändli, membre	66	56
Andreas Land, membre	15	5
Werner Marti, membre	57	47

<b>Portefeuille d'actions au 31.12. (nombre)</b>	2014	2013
Lorenz Wyss	67	67
Martin Gysin	67	104
Christian Schröder	12	12
Autres collaborateurs	2 126	2 330

en milliers de CHF		Excédent/ insuffisance de couverture	Avantages économiques/ Obligation	Variation par rapport à l'année précédente	Cotisations de l'employeur	Charges de prévoyance
<b>17. Prévoyance du personnel</b>						
<b>Impact économique</b>						
Fondation de prévoyance patronale	2014	2 011	2 011	-1 299	-	-1 299
	2013	3 310	3 310	-418	-	-418
CPV/CAP Caisse de pension Coop <sup>1</sup>	2014	-	-	-	18 675	18 675
	2013	-	-	-	20 687	20 687
<b>Total</b>	<b>2014</b>	<b>2 011</b>	<b>2 011</b>	<b>-1 299</b>	<b>18 675</b>	<b>17 376</b>
	2013	3 310	3 310	-418	20 687	20 269

<sup>1</sup> Le degré de couverture est de 113,3 % au 31 décembre 2014 (année précédente 108,8 %).

## Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2014	Variation	2013
<b>18. Loyers</b>			
Location d'immeubles	8 269	3.3 %	8 008
Location de machines et de mobiliers	7 650	-3.8 %	7 955
Stockage externe	5 629	11.0 %	5 072
<b>Loyers</b>	<b>21 548</b>	<b>2.4 %</b>	21 035
<b>19. Energie et matériaux d'exploitation</b>			
Electricité	28 057	0.2 %	28 006
Eau	5 183	-6.2 %	5 525
Carburants	1 425	-7.7 %	1 543
Autres énergies	6 643	-6.2 %	7 080
Matériaux d'exploitation et auxiliaires	8 708	24.2 %	7 009
<b>Energie et matériaux d'exploitation</b>	<b>50 017</b>	<b>1.7 %</b>	49 162
<b>20. Autres charges d'exploitation</b>			
Charges administratives	14 595	6.6 %	13 688
Assurances choses et taxes	7 232	-5.7 %	7 670
Impôts sur le capital et autres impôts	1 885	-23.9 %	2 476
Autres charges d'exploitation	13 749	5.1 %	13 084
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>37 461</b>	<b>1.5 %</b>	36 918

Compris dans les charges d'exploitation :

	2014	Variation	2013
<b>21. Charges d'exploitation avec les sociétés affiliées</b>			
Location d'immeubles	473	-2.9 %	487
Location de machines et de mobiliers	4 991	9.9 %	4 541
Réparation et entretien	1 831	84.9 %	990
Energie et matériaux d'exploitation	2 039	-9.7 %	2 257
Publicité	4 000	-	4 000
Transport	548	-	-
Autres charges d'exploitation	1 207	28.1 %	942
<b>Charges d'exploitation avec les sociétés affiliées</b>	<b>15 089</b>	<b>14.2 %</b>	13 217

## Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2014	2013
<b>22. Compte financier</b>		
Intérêts sur les dépôts à terme et autres intérêts	707	696
Intérêts d'entreprises affiliées	1 085	1 081
Bénéfices sur transactions de devises étrangères	2 252	2 675
Bénéfices sur titres réalisés et non réalisés	492	1 425
Résultat des sociétés associées <sup>1</sup>	9 379	5 020
Autres produits des participations	28	499
<b>Produits financiers</b>	<b>13 943</b>	<b>11 397</b>
Intérêts d'entreprises affiliées	-	97
Autres intérêts sur le capital	6 148	8 950
Frais de banque et commissions	482	1 188
Pertes sur transactions de devises étrangères	3 767	3 577
Pertes réalisées et latentes sur titres	423	603
<b>Charges financières</b>	<b>10 820</b>	<b>14 415</b>
<b>Compte financier</b>	<b>3 123</b>	<b>-3 019</b>
Taux moyen des fonds de tiers productifs d'intérêts	1.67 %	2.64 %

<sup>1</sup> Net, après compensation de l'amortissement du goodwill.

Les taux des intérêts sur avances fixes et hypothèques varient entre 1,00 % et 3,23 % (année précédente 1,00 % et 3,23 %) pour ceux en francs suisses et entre 3,10 % et 5,00 % (année précédente 3,10 % et 5,00 %) pour ceux en devises (EUR).

## Annexe au compte de résultat consolidé

en milliers de CHF	2014	Variation	2013
<b>23. Impôts</b>			
Impôts payés et variation des impôts dus	-425		30 251
Variation des impôts latents affectant le compte de résultat	26 917		-4 967
<b>Impôts</b>	<b>26 492</b>	<b>4.8%</b>	25 284
Résultat du groupe	87 813		76 641
Charges non déductibles fiscalement	-252		3 309
Dont charges fiscales	26 492		25 284
Résultat avant impôts	114 053		105 234
Des impôts sur le revenu au taux d'imposition moyen de 21,0% (année précédente 21,25%) sont imputés au résultat avant impôts	23 951		22 362
Influence des différents taux d'imposition et autorités fiscales	-1 681		-2 494
Influence des impôts latents non activés	5 828		7 714
Ajustement du taux des impôts latents	-1 618		-1 774
Autres impôts hors période et correctifs de valeurs sur des impôts latents actifs	12		-524
<b>Impôts (selon attestation)</b>	<b>26 492</b>	<b>4.8%</b>	25 284

en milliers de CHF	2014	2013	
<b>24. Charges (+) et produits (-) exceptionnels</b>			
Charges et produits exceptionnels compris dans les frais d'exploitation :			
Charges de personnel	Plan social pour restructuration	1 219	923
Autres charges d'exploitation	Autres coûts de restructuration	979	-
Amortissements	Amortissements extraordinaires sur biens immobiliers	-	916
Intérêts	Effets exceptionnels évaluation des participations non consolidées	-2 000	-
Impôts	Quote-part d'impôts sur des effets exceptionnels	-	-391
	Ajustement du taux des impôts latents	-1 618	-1 774

## Données complémentaires

en milliers de CHF	2014	2013
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de tiers	1 241	41
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	16 530	5 653
Engagements de crédits-bail non comptabilisés	1 791	1 821
pour l'exercice en cours	1 183	1 021
Instruments financiers dérivés sur devises (but : sûretés)		
Valeur de contrat	9 018	52 250
Valeur de remplacement positif	-	15
Valeur de remplacement négatif	1 000	-
Instruments financiers dérivés intérêts (but : sûretés)		
Valeur de contrat	-	139 897
Valeur de remplacement négatif	-	2 687
dont porté au bilan	-	1 435
Autres instruments financiers dérivés (titres de participation)	p.m. <sup>1</sup>	p.m. <sup>1</sup>
Valeur assurance incendies bâtiments	923 845	931 344
Valeur de l'assurance incendies agencement	1 026 961	966 267
Charges pour les engagements de prévoyance	18 675	20 687
Obligations résultant de contrats de tiers	16 451	22 706
pour l'exercice en cours	2 507	3 788
pour l'exercice suivant	2 507	3 816
pour les exercices à venir	11 437	15 102
Obligations résultant de montants dus à des entreprises affiliées	473	976
pour l'exercice en cours	473	488
pour l'exercice suivant	-	488
pour les exercices à venir	-	-
Engagements éventuels <sup>2</sup>	120 240	-

1 Bell possède des options de rachat de parts supplémentaires de sociétés associées (2 % pour Hilcona), dont le prix d'exercice dépend du rendement futur.

2 Concernant l'amende dans le cadre de la procédure antitrust, voir explications relatives aux provisions dans les Principes de consolidation et d'évaluation.

Principaux actionnaires      Groupe Coop Société Coopérative, Bâle ; 66,29 %  
   J. Safra Sarasin Investmentfonds SA, Bâle ; 3,01 %  
   Pas d'autres actionnaires avec plus de 3 % des actions

Actions donnant droit au dividende      Toutes

Règles de vote      Tous les actionnaires inscrits disposent du droit de vote.  
   Toute action donne droit à une voix.

## Participations importantes du Groupe Bell

Société	Domicile	Champ d'activité	Méthode de consolidation	Capital social	Part du capital du groupe 31.12.2014	Part du capital du groupe 31.12.2013
Bell Suisse SA	Bâle	Viande fraîche, charcuterie volaille, seafood	■	CHF 20 000 000	100.0 %	100.0 %
Hilcona AG	Schaan / FL	Convenience	○	CHF 27 000 000	49.0 %	49.0 %
Centravo Holding AG <sup>1</sup>	Zurich	Transformation de produits dérivés	○	CHF 2 400 000	29.8 %	29.8 %
GVFI Internationale SA	Bâle	Commerce de viande	●	CHF 3 000 000	18.34 %	18.34 %
Pensionsstiftung der Bell Schweiz AG (en liquidation)	Bâle	Fondation	▲	-	-	-
Bell France Holding SAS <sup>2</sup>	Teilhède / FR	Subholding	■	EUR 20 000 000	100.0 %	100.0 %
Salaison Polette & Cie SAS	Teilhède / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 2 600 000	100.0 %	100.0 %
Saloir de Mirabel SARL	Riom / FR	Production de jambons crus	■	EUR 152 000	100.0 %	100.0 %
Val de Lyon SAS	St-Symphorien-sur-Coise / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 825 000	100.0 %	100.0 %
Saloir de Virieu SAS	Virieu-Le-Grand / FR	Production de jambons crus	■	EUR 1 200 000	100.0 %	100.0 %
Maison de Savoie SAS	Aime / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 1 560 000	100.0 %	100.0 %
Bell France SAS <sup>2</sup>	St-André-sur-Vieux-Jonc / FR	Production de saucissons secs	■	EUR 1 096 000	100.0 %	100.0 %
Bell Deutschland Holding GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 25 000	100.0 %	100.0 %
Bell Verwaltungs GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 25 000	100.0 %	100.0 %
Bell Deutschland GmbH & Co. KG	Seevetal / DE	Charcuterie	■	EUR 1 000 000	100.0 %	100.0 %
Interfresh Food GmbH	Seevetal / DE	Subholding	■	EUR 100 000	100.0 %	100.0 %
Bell Polska Sp. z o.o.	Niepolomice / PL	Charcuterie	■	PLN 9 500 000	100.0 %	100.0 %
ZIMBO Perbal Húsipari Termelő Kft.	Perbal / HU	Viande fraîche et charcuterie	■	HUF 378 750 000	99.7 %	99.7 %
Bell Benelux Holding N.V.	Zellik / BE	Subholding	■	EUR 5 258 000	100.0 %	100.0 %
Bell Benelux N.V.	Zellik / BE	Commerce de viande	■	EUR 620 000	100.0 %	100.0 %
Bell Logistics N.V.	Zellik / BE	Entrepôt	■	EUR 62 000	100.0 %	100.0 %
Bell Nederland B.V.	Dr Houten / NL	Commerce de viande	■	EUR 18 000	76.0 %	76.0 %
ZIMBO Czechia s.r.o.	Prag-Holesovice / CZ	Commerce de détail	■	CZK 30 000 000	90.0 %	90.0 %
Abraham Benelux S.A.	Libramont-Chevigny / BE	Production de jambons crus	■	EUR 1 250 000	100.0 %	100.0 %
Sanchez Alcaraz S.L.U.	Casarrubios del Monte / ES	Production de jambons crus	■	EUR 648 587	100.0 %	100.0 %
Abraham France SARL	Bussy-Saint-Georges / FR	Commerce de gros	■	EUR 40 000	100.0 %	100.0 %

<sup>1</sup> La part de capital se réfère à la proportion d'actions en circulation

<sup>2</sup> Les changements de raison sociale suivants ont été effectués :

Bell France SAS en Bell France Holding SAS,  
St-André SAS en Bell France SAS

■ Entièrement intégrée dans la consolidation (gestion uniforme)

○ Intégration avec la part effective des capitaux et bénéfices

● Valeur d'acquisition

▲ Intégration selon Swiss GAAP RPC 16

## Aperçu sur plusieurs années

en milliers de CHF	2014	2013	2012	2011	2010
Entreprises affiliées	1 455 679	1 417 862	1 337 785	1 319 673	1 363 778
Autres acheteurs en gros	1 076 627	1 128 325	1 113 932	1 123 611	1 176 972
Consommateurs	65 487	74 303	74 804	73 669	76 824
<b>Produits des ventes de marchandises</b>	<b>2 597 793</b>	<b>2 620 490</b>	<b>2 526 521</b>	<b>2 516 953</b>	<b>2 617 574</b>
<b>Produits nets d'exploitation</b>	<b>2 578 019</b>	<b>2 597 788</b>	<b>2 508 378</b>	<b>2 482 588</b>	<b>2 584 277</b>
<b>Données financières</b>					
Résultat brut d'exploitation	850 068	835 094	827 452	823 282	863 923
Charges de personnel	404 422	400 868	403 015	391 416	405 671
Amortissements sur les immobilisations corporelles	71 047	70 571	71 996	72 144	74 220
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	111 182	104 943	99 145	89 849	101 236
Bénéfice annuel (avant parts de tiers)	87 813	76 641	76 207	72 396	66 067
EBITDA	196 171	189 658	185 138	204 291	212 695
Résultat financier	3 123	-3 019	1 151	11 412	-2 086
Actifs circulants	706 346	671 290	554 942	520 322	495 436
Capitaux immobilisés	759 337	768 784	760 276	731 815	671 950
Actifs	1 465 682	1 440 074	1 315 218	1 252 138	1 167 386
Engagements financiers nets	209 757	249 305	248 630	253 404	190 275
Fonds propres	786 955	731 458	675 472	626 583	590 456
<b>Marges</b>					
Marges brutes en % du produit net	33.0 %	32.1 %	33.0 %	33.2 %	33.4 %
EBITDA en % du produit net	7.6 %	7.3 %	7.4 %	8.2 %	8.2 %
EBIT en % du produit net	4.3 %	4.0 %	4.0 %	3.6 %	3.9 %
Bénéfice d'exploitation en % du produit net	3.4 %	3.0 %	3.0 %	2.9 %	2.6 %
Résultat financier en % des dettes productives d'intérêts	-1.5 %	0.8 %	-0.4 %	-4.1 %	0.9 %
<b>Fonds propres en % du capital</b>	<b>53.7 %</b>	<b>50.8 %</b>	<b>51.4 %</b>	<b>50.0 %</b>	<b>50.6 %</b>
<b>Rendement fonds propres (ROE) <sup>1</sup></b>	<b>12.0 %</b>	<b>11.3 %</b>	<b>12.2 %</b>	<b>12.3 %</b>	<b>11.1 %</b>
<b>Effectif du personnel au 31.12. (Nombre de personnes)</b>	<b>6 299</b>	<b>6 606</b>	<b>6 469</b>	<b>6 470</b>	<b>6 488</b>
<b>Effectif moyen du personnel (FTE) <sup>2</sup></b>	<b>6 299</b>	<b>6 384</b>	<b>6 248</b>	<b>6 224</b>	<b>6 179</b>

1 Bénéfice / fonds propres au début de l'exercice

2 Nouvelle base de calcul à partir de 2011

## Informations relatives aux actions

		2014	2013	2012	2011	2010
<b>Chiffres clés sur les titres</b>						
Cours de l'action au 31.12.	CHF	2 448	2 316	2 005	1 762	1 766
Plus haute valeur	CHF	2 575	2 350	2 050	2 300	1 875
Plus basse valeur	CHF	1 950	1 985	1 716	1 665	1 480
Ø volume échangé	nombre	107	74	78	93	75
<b>Capitalisation boursière</b>						
Valeur au 31.12.	en millions de CHF	979	926	802	705	706
Plus haute valeur	en millions de CHF	1 030	940	820	920	750
Plus basse valeur	en millions de CHF	780	794	686	666	592
Fonds propres par action	CHF	1 973	1 836	1 696	1 573	1 461
Bénéfice net par action	CHF	219	192	191	180	163
EBITDA par action	CHF	492	476	465	514	539
EBIT par action	CHF	274	263	249	226	257
Rentabilité de l'action <sup>1</sup>		9.0%	8.3%	9.5%	10.2%	9.3%
Dividende par action	CHF	65	60	60	60	50
Ratio de distribution		29.6%	31.2%	31.5%	33.3%	30.6%
Rend. sous forme de dividende <sup>2</sup>		2.7%	2.6%	3.0%	3.4%	2.8%
<sup>1</sup> Bénéfice par action / cours de clôture annuel <sup>2</sup> Répartition par action / cours de clôture annuel						
<b>Structure du capital au 31.12</b>						
Capital-actions	en milliers de CHF	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réparti en nombre d'actions enregistrées	nombre	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Valeur nominale par action enregistrée	CHF	5	5	5	5	5
<b>Changements dans le capital</b>						
Actions propres détenues par la société	nombre	1 227	1 571	2 031	2 206	5 316
Actions enregistrées dans le registre des actions	nombre	364 835	360 441	369 831	365 016	369 794
Actionnaires enregistrés	nombre	4 054	4 039	3 916	3 751	3 659

N° de valeur 441041  
 ISIN CH0004410418  
 Négoce SIX Swiss Exchange  
 Symbol SIX BELL ; Bell N ; Bell.SW  
 Cours actuels [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Bell SA Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Bell SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 22 à 44) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au mercredi 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Gerd Tritschler  
Expert-réviseur  
Réviseur principal

Andreas Wolf  
Expert-réviseur

Münchenstein, le 2 février 2015

## Bell SA – Bilan

en milliers de CHF		31.12.2014	Part	31.12.2013	Part
Disponibilités		359		10 110	
Titres évalués au cours boursier		3 398		6 653	
Autres créances à court terme à l'égard de tiers		221		108	
Autres créances à court terme à l'égard de sociétés du groupe		4 736		15 822	
Délimitations actives à l'égard de tiers		708		848	
<b>Actifs circulants</b>		<b>9 421</b>	<b>1.1 %</b>	<b>33 541</b>	<b>4.2 %</b>
Immobilisations financières	Prêts à des sociétés du groupe	660 000		535 000	
	Autres placements financiers	134		134	
Participations	Participations majoritaires	80 087		131 373	
	Participations minoritaires	93 617		93 617	
Immobilisations corporelles	Terrains	–		–	
	Bâtiments	–		100	
<b>Capitaux immobilisés</b>		<b>833 838</b>	<b>98.9 %</b>	<b>760 224</b>	<b>95.8 %</b>
<b>Actifs</b>		<b>843 259</b>	<b>100.0 %</b>	<b>793 764</b>	<b>100.0 %</b>
Engagements de livraisons / prestations tiers		84		142	
Engagements de livraisons / prestations société mère		1		–	
Autres engagements à court terme à l'égard de tiers		31		310	
Délimitations passives à l'égard de tiers		3 221		3 077	
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>3 337</b>	<b>0.4 %</b>	<b>3 529</b>	<b>0.4 %</b>
Engagements à long terme avec intérêts à l'égard de tiers		350 000		350 000	
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>350 000</b>	<b>41.4 %</b>	<b>350 000</b>	<b>44.1 %</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>353 337</b>	<b>41.9 %</b>	<b>353 529</b>	<b>44.5 %</b>
Capital-actions		2 000		2 000	
Réserves légales issues du bénéfice		10 000		10 000	
Réserves libres issues du bénéfice		406 694		360 779	
Actions propres		–1 994		–2 459	
Bénéfice de l'exercice		73 222		69 916	
<b>Fonds propres</b>		<b>489 922</b>	<b>58.1 %</b>	<b>440 235</b>	<b>55.5 %</b>
<b>Passifs</b>		<b>843 259</b>	<b>100.0 %</b>	<b>793 764</b>	<b>100.0 %</b>

## Bell SA – Compte de résultat

en milliers de CHF	2014	2013
Produits des participations	107 113	74 328
Autres produits financiers	22 990	14 346
Autres produits	3 197	3 172
<b>Produits</b>	<b>133 300</b>	<b>91 845</b>
Charges administratives	2 895	2 598
Autres charges d'exploitation	306	290
Correctifs de valeurs sur les immobilisations financières	51 286	15 000
Amortissements sur les immobilisations corporelles	100	260
Charges financières	5 475	3 783
<b>Charges</b>	<b>60 062</b>	<b>21 930</b>
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>	<b>73 237</b>	<b>69 916</b>
Charges neutres et extraordinaires	-	-
Produits neutres et extraordinaires	-	-
<b>Bénéfice annuel avant impôts</b>	<b>73 237</b>	<b>69 916</b>
Impôts directs	16	-
<b>Bénéfice annuel après impôts</b>	<b>73 222</b>	<b>69 916</b>

## Bell SA – Annexe

### Indications relatives à la présentation des comptes

Les comptes annuels reposent sur les principes de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes conformément au Code suisse des obligations. Les principes requis par la loi sont appliqués.

Les comptes ont été présentés pour la première fois conformément aux nouvelles dispositions du Code suisse des obligations sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes entrées en vigueur au 01.01.2013. Les valeurs correspondantes des années précédentes ont été adaptées à des fins de comparabilité.

Les participations sont portées au bilan aux valeurs d'acquisition, en tenant compte de correctifs.

en milliers de CHF	2014	2013
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de sociétés du groupe <sup>1</sup>	1 754	1 856
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	–	–
Engagements résultant de contrats de location et droits de superficie à long terme		
exigibles dans un délai d'un an	44	44
exigibles dans un délai d'un à cinq ans	178	178
exigibles dans un délai supérieur à 5 ans	1 060	1 104
Participations importantes	page 44	–
Options et droits de participation détenus par le conseil d'administration et la direction générale	page 39	–
Options et droits de participation attribués par le conseil d'administration et la direction générale	page 15	–
Informations relatives aux emprunts obligataires émis	page 31	–
Actions propres selon justification des fonds propres des comptes du Groupe	page 25	–
Actionnaire principal : Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	66.29 %	66.29 %
J. Safra Sarasin Investmentfonds SA, Bâle	3.01 %	3.10 %

<sup>1</sup> La société répond solidairement et sans restriction pour tous les suppléments d'impôts issus de la taxe à la valeur ajoutée y. c. les intérêts et les éventuelles pénalités du groupe d'imposition TVA, et ce durant toute la période d'inscription en tant que membre du groupe en Suisse.

### Informations et explications relatives aux comptes annuels

Des correctifs de valeurs représentant un montant net de CHF 51 millions ont été effectués pour l'exercice 2014.

Le nombre des postes à plein temps est inférieur à 10.

### Impôts directs

Les impôts sur le capital sont affichés dans le compte de résultat sous le poste « Autres charges d'exploitation ». Seuls les impôts sur le bénéfice sont indiqués comme poste séparé dans la partie non liée à l'exploitation.

### Evénements postérieurs à la date du bilan

L'abolition du cours plancher face à l'euro par la Banque nationale suisse (BNS) le 15 janvier 2015 n'a pas d'incidence majeure sur les comptes annuels de Bell SA.

## Affectation du bénéfice porté au bilan

Proposition du Conseil d'administration à l'assemblée générale

en milliers de CHF	2014	2013
<b>Affectation du bénéfice porté au bilan</b>		
Bénéfice de l'exercice	73 222	69 916
Dividende 65 CHF (60 CHF pour l'exercice précédent)	26 000	24 000
Affectation aux réserves libres	47 222	45 916
<b>Répartition</b>	<b>73 222</b>	<b>69 916</b>

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Bell SA Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bell SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 48 à 50) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Gerd Tritschler  
Expert-réviseur  
Réviseur principal

Andreas Wolf  
Expert-réviseur

Münchenstein, le 2 février 2015

## Contacts & Impressum



Online

[www.bellfoodgroup.com/report-fr](http://www.bellfoodgroup.com/report-fr)

## Informations actuelles

[www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

## Contacts

### Siège

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse  
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100  
[info@bellfoodgroup.com](mailto:info@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Registre des actions

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse  
Tél. +41 58 326 2020 • Fax +41 58 326 2100  
[share.registry@bellfoodgroup.com](mailto:share.registry@bellfoodgroup.com)

### Compliance

Michael Gloor • Chief Compliance Officer  
Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse  
Tél. +41 58 326 2754 • Fax +41 58 326 2100  
[michael.gloor@bellfoodgroup.com](mailto:michael.gloor@bellfoodgroup.com)  
[www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Corporate Communication

Bell SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse  
Tél. +41 58 326 3030 • Fax +41 58 326 2114  
[media@bellfoodgroup.com](mailto:media@bellfoodgroup.com)

### Bell Suisse

Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse  
Tél. +41 58 326 2626 • Fax +41 58 326 2100  
[info.ch@bellfoodgroup.com](mailto:info.ch@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Bell Allemagne

Bell Deutschland GmbH & Co. KG  
Brookdamm 21 • 21217 Seevetal • Allemagne  
Tél. +49 40 768005 0 • Fax +49 40 768005 30  
[info.de@bellfoodgroup.com](mailto:info.de@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Bell International

Bell France Holding SAS  
Champ Saint-Pierre • 63460 Teilhède • France  
Tél. +33 473 64 3131 • Fax +33 473 64 3140  
[info.fr@bellfoodgroup.com](mailto:info.fr@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Bell Benelux Holding N.V.

Z.3 Doornveld 70 • 1731 Zellik • Belgique  
Tél. +32 2 4816 676 • Fax +32 2 4816 679  
[info.be@bellfoodgroup.com](mailto:info.be@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### Bell Polska Sp. z o.o.

Ul. Mokra 11 • 32-005 Niepolomice • Pologne  
Tél. +48 12 28100 34 • Fax +48 12 28100 38  
[info.pl@bellfoodgroup.com](mailto:info.pl@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### ZIMBO Perbál Húsipari Termelő Kft.

Ipari Park 5 • 2074 Perbál • Hongrie  
Tél. +36 26 570 500 • Fax +36 26 570 021  
[info.hu@bellfoodgroup.com](mailto:info.hu@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

### ZIMBO Czechia s.r.o.

Na Zátorách 8 • 170 00 Praha 7, Holesovice  
République tchèque  
Tél. +420 266 712048 • Fax +420 266 712047  
[info.cz@bellfoodgroup.com](mailto:info.cz@bellfoodgroup.com) • [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com)

## Impressum

### Remarques générales

Pour une meilleure lisibilité, les tournures de langage masculines englobent dans une même mesure les femmes et les hommes.

Toutes les valeurs ont été arrondies séparément.

### Clôture de rédaction

02.02.2015

### Informations prospectives

Le rapport annuel contient des informations prospectives. Celles-ci reposent d'une part sur des hypothèses et des estimations et d'autre part, sur les informations dont Bell disposait au moment de la clôture de rédaction. De ce fait, des développements et résultats effectifs pourraient éventuellement s'écarter sensiblement des prévisions exposées, expressément ou implicitement, dans ces informations prospectives.

Notre rapport annuel est publié en allemand, avec des traductions en français et en anglais. La version imprimée en allemand est déterminante dans tous les cas. Des versions imprimées supplémentaires peuvent être obtenues au siège de Bell ou commandées sur Internet. Elles sont également disponibles à télécharger à l'adresse

[www.bellfoodgroup.com/report-fr](http://www.bellfoodgroup.com/report-fr).

Vous trouverez des informations complétant le rapport annuel, ainsi que d'autres informations actuelles sur le groupe Bell, sur Internet à l'adresse [www.bellfoodgroup.com](http://www.bellfoodgroup.com).

### Editeur

Bell SA  
Elsässerstrasse 174  
4056 Bâle  
Suisse

### Responsabilité générale

Davide Elia, Bell SA, Corporate Marketing/Communication

### Concept, réalisation graphique

Phorbis Communications SA

### Photos

Philipp Jeker, Zurich  
Eugen Leu & Partner AG, Riehen

### Impression

Werner Druck AG, Bâle